

PROJETS STRUCTURANTS RÉGIONAUX ET COOPÉRATION BILATÉRALE

L'ALGÉRIE ET LE NIGER RÉITÈRENT LEUR ENGAGEMENT

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8576 SAMEDI 29 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PALESTINE OCCUPÉE

Attaf appelle à une paix fondée sur le droit

Page 5

JIJEL ET BÉJAÏA MEURTRIES

AU CŒUR DE L'APOCALYPSE DE FEU

Alors qu'un deuil national de trois jours vient d'être décrété par la présidence de la République face à la violence inouïe des brasiers ravageant le nord et l'est du pays, la wilaya de Jijel paie un tribut particulièrement lourd. Entre pertes humaines tragiques, anéantissement de la faune et de la flore locales, et mobilisation générale des secours, le pays mesure une fois de plus la vulnérabilité dramatique de ses massifs forestiers face aux dérèglements climatiques. PAGES 2 ET 3



SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle grève de la faim des détenus

Page 5

IRAN

Les sanctions américaines peinent à impressionner

Page 7

AMITIÉ SINO-ALGÉRIENNE

La jeunesse prend le relais

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

INCENDIES

Dans la fournaise, les soldats du feu tiennent le front

Sur terre comme dans les airs, la mobilisation ne faiblit pas face aux incendies qui ont embrasé plusieurs régions du pays. À Béjaïa et Jijel, particulièrement éprouvées, les pompiers sont engagés dans une course contre les flammes, soutenus par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services forestiers. Objectif, reprendre le contrôle des foyers, protéger les populations et contenir les dégâts.

À Béjaïa et Jijel, deux des wilayas les plus durement touchées, pompiers, militaires, forestiers et moyens aériens travaillent sans relâche pour empêcher les incendies de poursuivre leur progression. Dans ces zones fortement boisées, chaque heure compte. Les équipes de la Protection civile interviennent sur plusieurs fronts à la fois, avec pour priorité d'attaquer les foyers, de sécuriser les habitations menacées et de venir en aide aux populations exposées. Une intervention qui exige une coordination permanente, les incendies pouvant rapidement changer de direction sous l'effet du relief et des conditions météorologiques.

La lutte a été renforcée par un important appui aérien. Quatre avions bombardiers d'eau de type AT-802 ont été mobilisés, notamment pour combattre deux foyers à Taskena et Ziama Mansouria. Les appareils effectuent des rotations pour atteindre les zones les plus difficiles d'accès et freiner la progression des flammes, en complément des équipes engagées au sol.

La mobilisation se poursuit également dans les secteurs d'El Kseur et de Tichy, où les équipes restent engagées pour maîtriser les foyers et éviter leur extension vers les zones habitées.

À Jijel, la mobilisation demeure également importante. Les équipes doivent à la fois progresser sur le front des flammes et protéger les populations. Des opérations de reconnaissance et de surveillance sont menées parallèlement aux interventions d'extinction afin d'identifier les points à risque et d'éviter toute reprise.



Cette bataille intervient alors que le bilan humain officiel s'est alourdi. Douze personnes ont perdu la vie et 54 autres ont été blessées, selon le bilan communiqué par les autorités, principalement à Béjaïa, Jijel et Tizi Ouzou. Des témoignages recueillis sur place font toutefois état d'un bilan plus lourd à Jijel, qui devra être confirmé par les autorités compétentes.

L'ANP ENTRE EN RENFORT

Pour faire face à l'ampleur des opérations, l'Armée nationale populaire a engagé ses moyens aux côtés de la Protection civile et des services forestiers. La 5e Région militaire a ainsi mobilisé des moyens terrestres et aériens pour renforcer le dispositif de lutte.

Des moyens spécialisés ont été mis à contribution, notamment des avions bombardiers d'eau Beriev BE-200 ainsi que des hélicoptères lourds Mi-26 des Forces aériennes.

Cette mobilisation renforce les capacités d'intervention dans les secteurs où l'accès terrestre est particulièrement difficile. Elle permet également de multiplier les points d'attaque contre les foyers et d'agir rapidement lorsque les flammes menacent de gagner de nouvelles zones.

La coordination entre les différents corps engagés constitue l'un des principaux leviers de la lutte. Pendant que les moyens aériens s'attaquent aux foyers depuis le ciel, les équipes au sol progressent dans les zones sinistrées, sécurisent les périmètres et protègent les habitations.

Sur le terrain, les éléments de la Protection civile restent en première ligne. Leur intervention se poursuit au plus près des flammes, parfois dans des conditions particulièrement éprouvantes. Au-delà de l'extinction, ils assurent la mise en sécurité des personnes, la protection des habitations et la surveillance des zones déjà traitées. Le travail se poursuit également après le passage des flammes. Les équipes doivent s'assurer que les foyers sont effectivement maîtrisés et prévenir toute reprise susceptible de relancer l'incendie. Une vigilance d'autant plus nécessaire dans les zones forestières où des points chauds peuvent persister sous la végétation.

Au moment de la mise sous presse, le bilan établi à 13 heures par la Direction générale de la Protection civile faisait état de 97 incendies enregistrés à travers le pays. Soixante-huit avaient été éteints, tandis que 29 demeuraient en cours d'extinction dans quinze wilayas.

Skikda comptait alors cinq foyers, Guelma quatre et Béjaïa trois. Jijel, Annaba, Mila, Souk Ahras et Tizi Ouzou comptaient chacune deux incendies. D'autres foyers étaient signalés à El Tarf, Tébessa, Constantine, Sétif, Médéa, Djelfa et Bouira.

Si la priorité immédiate reste la sauvegarde des vies humaines et la protection des biens, les incendies font également peser une lourde menace sur le patrimoine forestier. Massifs boisés, maquis et espaces végétaux sont exposés aux flammes dans plusieurs régions, particulièrement dans les zones montagneuses.

L'ampleur des dégâts environnementaux et matériels ne pourra toutefois être mesurée avec précision qu'une fois les incendies totalement maîtrisés. Les opérations de reconnaissance permettront alors d'établir les superficies touchées et d'évaluer les pertes enregistrées dans les secteurs forestier, agricole et résidentiel.

Pour l'heure, la consigne reste la même sur tous les fronts, tenir, contenir et éteindre. À Béjaïa comme à Jijel, les équipes poursuivent leur combat contre un ennemi qui ne laisse aucun répit. Dans les airs, les bombardiers d'eau multiplient les rotations. Au sol, les pompiers progressent au cœur des zones embrasées, tandis que militaires et forestiers renforcent le dispositif. Une mobilisation massive pour tenter de reprendre le dessus sur les flammes et empêcher que le bilan humain et les dégâts ne s'alourdissent davantage.

Sihem Bounabi

PRISE EN CHARGE DES SINISTRÉS

Un dispositif renforcé sur le terrain

LE MINISTÈRE de la Solidarité nationale poursuit son dispositif d'accompagnement des familles touchées par les incendies enregistrés dans plusieurs wilayas du pays. Des équipes spécialisées sont mobilisées sur le terrain afin d'assurer une prise en charge psychologique et sociale des personnes évacuées, avec une attention particulière accordée aux enfants, particulièrement vulnérables face aux conséquences de ces situations traumatiques.

Sur instruction de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, une cellule de suivi installée au niveau central assure la coordination des interventions dans les wilayas affectées. Le dispositif vise à répondre aux besoins des familles sinistrées et à assurer la continuité de leur accompagnement, en coordination avec les autorités locales, la Protection civile et les différents services concernés.

À Jijel, plusieurs cellules de proximité de solidarité ont été mobilisées dans les communes de Jijel, El Milia, Djimla, Ouled Yahia Khedrouche et Texenna. Le dispositif a également été renforcé par des cellules relevant des wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arréridj. Les interventions portent notamment sur l'écoute, le soutien psychologique et l'accompagnement social des personnes évacuées. À Bordj El Anasser, dans la zone d'El Arraba, des familles évacuées et hébergées au centre de formation professionnelle bénéficient d'un accompagnement psychologique. Une prise en charge similaire est assurée à El Milia pour les personnes accueillies dans un centre de formation professionnelle.

À Chekfa, le dispositif prend une dimension particulière avec la mise en place d'un accompagnement psychologique destiné aux enfants sinistrés. Au niveau du centre de formation professionnelle transformé en centre d'hébergement pour les familles affectées, des équipes spécialisées ont entamé un programme d'intervention destiné à aider les plus jeunes à surmonter les effets psychologiques des incendies. Plus de 45 enfants ont participé à Chekfa à un atelier encadré par des psychologues, destiné à leur offrir un espace d'écoute et à les accompagner vers un retour progressif à la vie quotidienne. Le dispositif a également concerné 150 adultes hébergés au lycée Bourzaga et au centre de formation professionnelle, ainsi que 65 personnes accueillies à Texenna.

À Béjaïa, neuf cellules de proximité ont été mobilisées dans plusieurs communes pour assurer le soutien psychologique et social des familles évacuées. À l'hôpital de 60 lits de Souk El-Tenine, 57 personnes ont notamment bénéficié d'une prise en charge. À Mila, sept cellules interviennent auprès des sinistrés, dont 65 familles évacuées à Amira Arrès. À Tizi Ouzou, des équipes ont également été déployées à Tizi Ghennif, Boghni et Iflissen pour accompagner les populations touchées.

Lynda Louifi

DES FLAMMES AUX SALLES DE SOINS

La bataille de l'urgence

ALORS que les incendies ont semé la détresse dans plusieurs localités de Jijel et Béjaïa, les structures de santé restent mobilisées pour prendre en charge les victimes. Les cas les plus graves sont orientés vers des services spécialisés, notamment l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda.Le directeur général des services hospitaliers au ministère de la Santé, Lyes Rahal, a assuré que « tous les moyens humains et matériels sont disponibles dans toutes les régions sinistrées », précisant que les personnels, les médicaments, les consommables et les équipements nécessaires ont été mobilisés. Il s'exprimait lors d'une intervention à la télévision nationale. À Béjaïa, quatre blessés grièvement brûlés, pris en charge à l'EPH de Souk El-Tenine, ont été évacués par voie aérienne vers l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda. « La prise en charge des brûlures est précise », a expliqué Lyes Rahal, rappelant que les victimes peuvent également souffrir des effets liés à l'inhalation des fumées. La prise en charge débute au plus près des zones sinistrées, où les structures de santé de proximité et les polycliniques assurent les premiers soins avant l'orientation des cas nécessitant une surveillance ou des soins spécialisés.

Selon Lyes Rahal, les équipes médicales et les directeurs de la santé sont mobilisés depuis juin, dans le cadre d'un dispositif préparé pour faire face aux incendies de forêt et aux accidents de la circulation durant la période estivale.

Le ministère assure également la disponibilité des médicaments et des consommables médicaux. La Pharmacie centrale des hôpitaux suit l'approvisionnement des établissements, tandis qu'une cellule de crise veille à répondre rapidement aux besoins des structures les plus sollicitées.Cette mobilisation repose sur une coordination étroite entre les établissements sanitaires, la Protection civile, les services des forêts et les services de sécurité afin d'assurer l'acheminement rapide des victimes et, lorsque nécessaire, leur transfert vers les centres spécialisés.

Sihem Bounabi

JIJEL ET BÉJAÏA MEURTRIES

Au cœur de l'apocalypse de feu

Alors qu'un deuil national de trois jours vient d'être décrété par la présidence de la République face à la violence inouïe des brasiers ravageant le nord et l'est du pays, la wilaya de Jijel paie un tribut particulièrement lourd. Entre pertes humaines tragiques, anéantissement de la faune et de la flore locales, et mobilisation générale des secours, le pays mesure une fois de plus la vulnérabilité dramatique de ses massifs forestiers face aux dérèglements climatiques.

Depuis plusieurs jours, le nord-est de l'Algérie traverse des heures sombres d'une intensité rare, transformant des paysages verdoyants et luxuriants en immenses étendues de cendres. La wilaya de Jijel, joyau de la côte méditerranéenne caractérisé par son relief escarpé et sa biodiversité riche, se trouve au cœur de cette catastrophe écologique.
Attisés par des conditions météorologiques extrêmes, combinant vagues de chaleur caniculaire et vents violents venus du sud du pays, les foyers se sont multipliés avec une fulgurance déconcertante, prenant de court les riverains et les autorités locales. Les flammes, d'une hauteur impressionnante, selon le constat sur place, ont dévoré des habitations entières dans plusieurs communes telles que Taksana, Ziama Mansouriah, El Milia, Sidi Maarouf, Ouled Yahia Khedrouche, Boudriaa Beni Yadjis, Ouled Rabah, Selma Benziada, Bousif Ouled Askeur et Chekfa, contraignant des milliers d'habitants à fuir dans l'urgence la plus absolue au milieu d'épais nuages de fumée noire. Les moins chanceux, piégés par les flammes rapides et expéditives, ont péri dans leurs hameaux. Le bilan humain de ce drame s'avère lourd et bouleversant. Le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, dépêché d'urgence sur les lieux, a confirmé un décompte macabre à travers les wilayas sinistrées, avec au moins une trentaine de décès enregistrés dans la seule wilaya de Jijel, s'ajoutant aux victimes de Béjaïa et de Tizi Ouzou. Les structures hospitalières de la région, à l'instar de l'établissement public hospitalier Bachir-Mentouri d'El Milia visité par le Premier ministre Sifi Ghrieb venu s'enquérir de la situation, ont accueilli un flux incessant de blessés et de personnes intoxiquées par les fumées épaisses, dont plusieurs cas critiques nécessitant des transferts rapides vers des structures spécialisées et un accompagnement psychologique soutenu pour surmonter le choc traumatique.


Un lourd tribut.

L'ANÉANTISSEMENT DE LA FAUNE ET DES ÉCOSYSTÈMES

Au-delà des vies humaines brisées et des infrastructures anéanties, c'est tout un patrimoine naturel et une biodiversité irremplaçable qui partent en fumée. Les massifs forestiers de Jijel, abritant une faune sauvage riche et des écosystèmes fragiles, subissent une saignée écologique incommensurable.
Des milliers d'hectares de maquis, de chênes-lièges et de pinèdes ont été réduits en néant, décimant instantanément les habitats naturels de nombreuses espèces endémiques sans évoquer les champs maraichers et les oliviers. Pris au piège de l'avancée fulgurante des flammes et asphyxiés par les fumées suffocantes, de nombreux animaux n'ont pu échapper au brasier, illustrant la violence aveugle de ce cataclysme environnemental.
Les experts en écologie soulignent que la disparition de cette faune et le dépérissement de la couverture végétale auront des répercussions durables sur l'équilibre écologique de la région.
La destruction des sols forestiers, conjuguée aux futures intempéries automnales, fait planer la menace imminente de glissements de terrain et d'érosion massive, aggravant le calvaire des populations locales. Face à cette situation d'urgence absolue, les services de la Protection civile, appuyés par les moyens colossaux de l'Armée nationale populaire incluant des avions bombardiers d'eau de type BE-200 et des appareils AT-802 ainsi que des hélicoptères Mi-26, mènent une lutte acharnée pour circonscrire les derniers foyers actifs et préserver ce qui peut encore l'être.

UN ENGAGEMENT DE L'ÉTAT AU PLUS HAUT NIVEAU

Suite à ce drame, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété un deuil national de trois jours marqués par la mise en berne de l'emblème national et l'annulation de toutes les festivités, témoignant de la solidarité de toute la nation avec les familles endeuillées et les populations sinistrées.
Ce nouveau drame national relance avec une acuité poignante la question de la vulnérabilité chronique de l'Algérie face aux incendies de forêt récurrents, exacerbés par les changements climatiques globaux.
Les mémoires collectives restent profondément marquées par le traumatisme de juillet 2023, une période sombre où plus de trente personnes avaient péri dans la seule région de Béjaïa, consumant des milliers d'hectares de terres agricoles et de massifs forestiers. Chaque été, le scénario tragique se répète, alimenté par des épisodes de sécheresse prolongée et des canicules de plus en plus intenses.
Dès le mois de juillet de cette année, près de deux mille feux avaient déjà été recensés à travers l'ensemble du territoire national, témoignant d'une pression climatique et humaine extrême sur les écosystèmes forestiers. Si les enquêtes judiciaires ordonnées par les autorités visent à déterminer les responsabilités et à traquer l'origine criminelle potentielle de certains départs de feu, la prévention et l'adaptation aux réalités climatiques s'imposent désormais comme des impératifs vitaux. La nation entière, unie dans le recueillement et l'épreuve, retient son souffle en espérant la maîtrise définitive de ces incendies dévastateurs.

Slimane Ould Brahim

LE PREMIER MINISTRE ASSISTE AUX FUNÉRAILLES DES VICTIMES

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a pris part hier, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux cérémonies d'inhumation des victimes des incendies qui ont frappé la wilaya de Jijel. Accompagné de plusieurs membres du gouvernement, il s'est rendu au cimetière Dar El-Baqa, dans la région de Djemaâ Beni Habibi, où se sont déroulées les obsèques en présence des familles des victimes, des autorités locales et d'une foule nombreuse venue leur témoigner son soutien et sa solidarité. Dans une atmosphère empreinte de douleur et de recueillement, les dépouilles ont été inhumées sous les yeux de familles profondément éprouvées par cette tragédie. À cette occasion, le Premier ministre a présenté ses condoléances aux familles endeuillées et prié Dieu Tout-Puissant d'accorder Sa miséricorde aux victimes et de donner patience et courage à leurs proches. Il a également formulé des vœux de prompt rétablissement aux blessés.

TIZI OUZOU

Trois morts, quatre blessés et d'importants dégâts matériels

LA WILAYA de Tizi Ouzou reste sous haute vigilance au lendemain d'une journée particulièrement éprouvante, marquée par une importante série d'incendies et un lourd bilan humain. Trois femmes d'une même famille ont perdu la vie dans la région de Boghni au cours de la journée de mercredi. Quatre personnes ont également été blessées, tandis que plusieurs autres, incommodées par les fumées, ont reçu une prise en charge sanitaire.
Dans le même temps, les opérations de lutte contre les foyers encore actifs se sont poursuivies dans plusieurs secteurs de la wilaya. Selon le dernier point de situation de la Protection civile, établi jeudi 27 août à 6h, pas moins de 29 incendies ont été enregistrés à travers la wilaya. Vingt avaient été éteints, cinq étaient toujours en cours et quatre autres placés sous surveillance. Les opérations se poursuivaient notamment à Tigzirt, Iflissen, Mizrana, Maâtkas et Boghni. Au terme de cette journée dramatique, la wilaya de Tizi Ouzou déplore la mort de trois femmes d'une même famille à Boghni. Parmi les victimes figure une femme âgée de 79 ans.
Face à la multiplication des départs de feu, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a également activé son dispositif de suivi. Une cellule de crise a été installée à 17h mercredi, sous la conduite du président de l'APW, selon un communiqué de la cellule de communication de cette institution élue.
Dès 19h, une délégation de l'APW, conduite par son président, s'est rendue à l'hôpital de Tigzirt afin de s'enquérir de la situation des victimes. Sur place, elle a constaté la présence de plusieurs blessés, parmi lesquels des citoyens et des agents de la Protection civile engagés dans les opérations de lutte contre les incendies.
Plusieurs secteurs de la région de Tigzirt ont été particulièrement touchés par les feux, notamment Tala Teghrast, Tifra, Temlelt, Aifan et El Kelaâ, indique le communiqué de l'APW.
La visite a également permis à la délégation de prendre connaissance des besoins des structures sanitaires et de la situation des personnes affectées.
Après Tigzirt, la délégation de l'APW devait poursuivre sa tournée vers Boghni, autre secteur durement touché et théâtre du drame ayant coûté la vie aux trois femmes d'une même famille.Mercredi soir, le wali de Tizi Ouzou, accompagné des membres de la commission de sécurité, s'est également rendu au CHU Nedir Mohamed afin de suivre les conditions de prise en charge des blessés évacués à la suite des incendies.
Il s'est ensuite déplacé à Boghni pour s'enquérir de la situation des personnes prises en charge au niveau de la polyclinique locale.Les autorités sanitaires ont mobilisé plusieurs établissements de la wilaya, notamment ceux de Tizi Ouzou, Tigzirt, Bouzguène et Azzazga, afin d'assurer la prise en charge des victimes.
Sur le terrain, d'importants moyens ont été engagés pour contenir les incendies. Des renforts venus des wilayas de Boumerdès et de Bouira, ainsi que de la brigade régionale de lutte contre les incendies de forêt de Chlef, ont été déployés aux côtés des unités de Tizi Ouzou.
Un poste de commandement opérationnel de la Protection civile assure la coordination des interventions.Au cours de la journée, les équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser plusieurs foyers à travers la wilaya. La mobilisation des services publics, des élus locaux, des citoyens et des secours s'est poursuivie sans relâche dans les secteurs touchés.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PROJETS STRUCTURANTS RÉGIONAUX ET COOPÉRATION BILATÉRALE

L'Algérie et le Niger réitèrent leur engagement

En plus de la coopération bilatérale, les grands projets d'intégration régionale ont été au cœur des discussions ayant réuni, à Alger, les Premiers ministres algérien et nigérien. Un bilan de la coopération entre les deux pays ainsi que les perspectives de son renforcement et de son élévation à des niveaux supérieurs ont été au centre de la visite de travail effectuée par le Premier ministre de la République du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, qui a été reçu par le président de la République.

La visite du dirigeant nigérien a été une nouvelle occasion pour les deux pays de réitérer leur volonté de coopérer davantage dans divers domaines et surtout de donner un nouvel élan au partenariat bilatéral. Les deux pays ont notamment renouvelé leur engagement à poursuivre leurs efforts en faveur de la concrétisation des grands projets d'intégration à l'échelle continentale. Il s'agit principalement de la réalisation du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), de la route Transsaharienne ainsi que de la dorsale transsaharienne à fibre optique.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a en effet souligné que les projets structurants entre l'Algérie et le Niger s'inscrivent dans une « perspective plus large d'intégration et de complémentarité », incluant des projets régionaux, notamment le TSGP, dont le travail conjoint en vue de sa concrétisation « va bon train ».

Concernant la coopération bilatérale, les deux pays, qui ont amorcé une nouvelle coopération, ambitionnent d'aller encore de l'avant.

Cette volonté a été réaffirmée lors de la réunion élargie entre les délégations algérienne et nigérienne, tenue avant-hier.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui a salué les progrès notables enregistrés dans la mise en œuvre des engagements entre l'Algérie et le Niger, à la faveur de la volonté des dirigeants des deux pays, a mis en avant « les progrès notables et le rythme accéléré » enregistrés dans la mise en œuvre des engagements entre l'Algérie et le Niger.

Il a relevé la « dynamique sans précédent » caractérisant les relations bilatérales, qui « connaissent un développement accéléré dans divers domaines, grâce à la forte volonté politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le général d'armée Abdourahamane Tiani, président de la République du Niger ».



Lamine Zeine reçu par le président de la République.

« Les dirigeants de nos deux pays ont exprimé cette forte volonté à travers leurs orientations visant à hisser les relations bilatérales au niveau des aspirations des deux peuples frères, à l'occasion de la visite effectuée en Algérie par le président Tiani au mois de février dernier », a-t-il rappelé, signalant un intérêt « personnel » et « attentif » des dirigeants des deux pays au processus de coopération bilatérale.

VOLONTÉ COMMUNE DE RENFORCER LE PARTENARIAT BILATÉRAL

M. Ghrieb s'est, en outre, félicité de l'entrée dans une nouvelle phase du projet de forage du puits d'exploration dans le champ pétrolier de Kafra, la qualifiant d'importante étape dans le partenariat énergétique algéro-nigérien et souhaitant voir les résultats des opérations d'exploration ouvrir des perspectives prometteuses pour l'exploitation des ressources du Niger et le renforcement de sa production nationale d'hydrocarbures.

Ce projet « n'est qu'un premier maillon de notre partenariat global, qui couvre l'ensemble des chaînes de valeur dans l'industrie pétrolière, y compris la création d'entreprises mixtes », a-t-il soutenu, réitérant l'engagement de l'Algérie à accompagner le Niger dans le grand programme de maintenance de la raffinerie de Zinder, à l'appuyer dans la commercialisation de son pétrole brut sur le marché international, à approvisionner le marché nigérien en produits pétroliers dérivés d'hydrocarbures et à renforcer ses capacités en matière de stockage et de distribution.

Les grands progrès enregistrés dans la coopération algéro-nigérienne en matière de défense et de sécurité ont, par ailleurs, été soulignés par le Premier ministre.

De son côté, le Premier ministre de la République du Niger s'est félicité de la profondeur des relations bilatérales entre l'Algérie et son pays, tout en réaffirmant la volonté commune des deux pays de les renforcer.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Lamine Zeine a indiqué que cette rencontre a constitué « une occasion de passer en revue l'état de mise en œuvre des différents projets communs, d'en mesurer l'état d'avancement, d'en définir les perspectives et de fixer de nouveaux objectifs pour la prochaine étape ». Il a alors évoqué « la profondeur des relations bilatérales » entre l'Algérie et le Niger, qualifiant l'audience que lui a accordée le président de la République d'« étape très importante pour la délégation qui l'accompagne ».

Lilia A. A.

GESTION DE L'EAU DANS LA CAPITALE

Les instructions de Bouzegza

LES PRIORITÉS du secteur de l'hydraulique ainsi que la stratégie reposant sur la diversification des ressources en eau ont été réitérées par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, lors d'une visite qu'il a effectuée au niveau de la wilaya d'Alger, où il a donné un ensemble d'instructions.

L'Algérie, qui a engagé une transformation profonde de sa politique de gestion de l'eau pour parer au stress hydrique, doit aller davantage dans cette direction. Le ministre de l'Hydraulique a, en effet, insisté sur la nécessité de poursuivre la diversification des ressources en eau, en s'appuyant sur les barrages et les puits, tout en poursuivant la mise en œuvre du programme de dessalement de l'eau de mer, qui demeure, selon lui, un acquis stratégique pour l'Algérie.

Lors d'une visite effectuée avant-hier au niveau de la wilaya d'Alger, où il s'est enquis de l'avancement de certains projets et a procédé au lancement d'autres, il a souligné la nécessité d'atteindre un taux de couverture de près de 80 %, grâce aux stations de dessalement, avec la poursuite de la réalisation de nouvelles stations afin d'assurer un équilibre dans la distribution de l'eau à l'échelle nationale et de garantir une distribution quotidienne et régulière de l'eau potable.

A l'origine de grandes pertes, les fuites d'eau occupent une place importante dans la stratégie du département. Le ministre a, dans ce sens, appelé à accorder, à l'avenir, une attention particulière à la réduction de ces fuites, et ce à travers le renouvellement des réseaux de distribution et l'amélioration des opérations de transport, de stockage et de distribution, ainsi qu'à travers le renforcement des capacités de stockage en vue de faire face à d'éventuelles perturbations ou situations exceptionnelles.

Insistant sur la nécessité d'adopter une gestion intelligente de l'eau, M. Bouzegza a souligné la nécessité de passer progressivement de la phase de renforcement de la production d'eau à celle de la stabilisation totale de la production et de la régularité de la distribution, de poursuivre le renouvellement et la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau, de lutter contre les branchements illicites, d'augmenter le taux de réutilisation des eaux épurées et de protéger les oueds contre la pollution.

200 MILLIARDS ALLOUÉS POUR LA CAPITALE

Il a également appelé à rehausser le niveau de préparation et à accélérer les interventions, ainsi qu'à doter les équipes techniques des moyens et équipements nécessaires, en vue d'assurer une prise en charge immédiate des pannes et des dysfonctionnements et d'améliorer la qualité et la continuité du service public de l'eau dans la wilaya d'Alger.

Dans cette optique, M. Bouzegza a indiqué qu'une enveloppe financière de 200 milliards de centimes a été allouée à la wilaya d'Alger, dans le cadre du nouveau programme d'urgence, pour le renforcement des moyens d'intervention et de maintenance et le soutien de la disponibilité des équipes du secteur de l'hydraulique.

Après avoir suivi un exposé détaillé sur le secteur au niveau de la wilaya, lequel a fait part d'une production d'eau estimée à 1,1 million de mètres cubes par jour, avec des stations de dessalement d'eau de mer qui assurent 62 % de l'approvisionnement, le ministre a affirmé que les indicateurs du secteur de l'hydraulique dans la wilaya d'Alger sont « positifs ».

Lors de sa visite, le ministre a, par ailleurs, procédé à la mise en service d'une station d'épuration des eaux usées dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah, laquelle dispose d'une capacité de traitement de 32 000 m3/jour, soit l'équivalent de 200 000 habitants.

M. Bouzegza a souligné l'importance accordée par les pouvoirs publics au domaine de l'assainissement, à travers la réalisation de stations d'épuration permettant notamment la réutilisation des eaux usées à des fins d'irrigation, en particulier pour l'arrosage des espaces verts.

Le ministre s'est également enquis de l'état d'avancement du projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 10 000 m3 dans la commune de Zéralda, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 98 %.

M. Bouzegza a également donné le coup d'envoi du projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées d'El-Hamiz (Dar El-Beïda), d'une capacité de 250 000 équivalents-habitants.

L. A. A.

SOMMET DE L'OCI

L'Algérie plaide pour une paix fondée sur les droits palestiniens

La constance de la position algérienne en faveur de la cause palestinienne et la disponibilité d'Alger à soutenir toute démarche sincère permettant au peuple palestinien d'exercer pleinement ses droits ont été réaffirmées, jeudi dernier, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et ce lors des travaux de la 23e session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à Djeddah, en Arabie saoudite.



Une position constante.

Lors de son intervention, Ahmed Attaf a mis en avant l'urgence d'une action collective face à la dégradation continue de la situation en Palestine. Il a décrit une situation « grave et qui ne cesse de s'aggraver », marquée par la multiplication des violations en Cisjordanie et à El-Qods, ainsi que par la persistance de la catastrophe humanitaire à Gaza, atteignant « un degré d'horreur rarement égalé dans l'histoire contemporaine de l'humanité ».

Le ministre d'Etat a également dénoncé une tragédie qui traduit, selon lui, une volonté systématique de « détruire les conditions mêmes de la vie », mais aussi le présent et l'avenir d'un peuple aspirant à la liberté et à la paix.

Revenant sur le cessez-le-feu entré en vigueur à Gaza, il a rappelé que l'Algérie l'avait accueilli avec espoir, le considérant avant tout comme une nécessité humanitaire urgente. Cette accalmie devait permettre de mettre fin à l'effusion de sang, aux familles de retrouver leurs proches et aux Palestiniens de panser leurs blessures et d'inhumer leurs martyrs dans la dignité.

Toutefois, il a déploré que cet espoir se soit rapidement heurté à « l'entêtement des autorités d'occupation israéliennes » et à leur refus d'honorer leurs engagements concernant la deuxième phase de l'accord. Le ministre a également dénoncé la poursuite des politiques « d'intimidation, de meurtres, de famine et de punition collective » à l'encontre du peuple palestinien. Face à ces évolutions, Ahmed Attaf a appelé l'OCI à rejoindre la dynamique internationale visant à mettre fin à l'injustice et aux privations dont souffre le peuple palestinien et à lui permettre de recouvrer ses droits légitimes sur sa terre.

Réaffirmant la position constante d'Alger, le ministre d'Etat a assuré que l'Algérie demeurait prête à s'engager dans « toute démarche sincère et toute action responsable » susceptible de permettre au peuple palestinien de jouir de l'intégralité de ses droits nationaux.

Pour Alger, la cessation de l'agression ne peut toutefois constituer une fin en soi. Elle doit ouvrir la voie à un véritable processus politique. « Une paix qui ne met pas fin à l'occupation n'est pas une paix, et un règlement qui ne débouche pas sur l'établissement de l'Etat palestinien n'est pas un règlement pérenne », a-t-il affirmé. Ahmed Attaf a, par ailleurs, dénoncé l'extension des actions israéliennes à la Syrie, au Liban et à d'autres pays de la région, y voyant des violations flagrantes de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. Il a appelé à mettre fin à l'occupation de l'ensemble des territoires arabes concernés et aux violations de la souveraineté des Etats.

Le ministre d'Etat s'est également inquiété de la « grave escalade » que connaît le Moyen-Orient et le Golfe, estimant qu'elle menace la stabilité et la sécurité régionales et épuise les ressources des Etats et des peuples. Dans ce contexte, il a appelé à « faire prévaloir la raison », à la retenue et à la sincérité du dialogue. En clôture de son intervention, le chef de la diplomatie a souhaité que les efforts diplomatiques actuellement déployés débouchent sur des solutions acceptables, susceptibles d'apaiser les tensions et de restaurer la stabilité régionale, afin de permettre aux pays arabes et musulmans de vivre dans la sécurité et la prospérité.

Sihem Bounabi

LIBYE

Alger rejette toute dérive vers la division

EN MARGE de la 23e session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'Algérie a réitéré son attachement à une solution politique à la crise libyenne. Face aux récentes tensions sécuritaires, Alger a de nouveau plaidé pour la préservation de l'unité, de la souveraineté et des institutions de l'État libyen. Dans ce cadre, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a tenu, avant-hier à Djeddah, en Arabie saoudite, des entretiens avec Taher Al-Baour, chargé de la gestion du ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale au sein du Gouvernement d'union nationale (GUN), basé à Tripoli et dirigé par Abdelhamid Dbeibah.

Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les discussions ont porté principalement sur les derniers développements de la situation en Libye, notamment dans ses dimensions politique et sécuritaire. Les deux responsables ont échangé dans un contexte marqué par la persistance des divisions institutionnelles et les préoccupations suscitées par l'évolution de la situation sécuritaire dans le pays, précise la même source.

Au cours de ces entretiens, Ahmed Attaf a réitéré la position constante de l'Algérie en faveur de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye. Il a notamment insisté sur la nécessité de « privilégier une solution politique à la crise, susceptible de préserver l'unité de l'État et de ses institutions et de répondre aux aspirations du peuple libyen », souligne le communiqué.

Le ministre d'État a également fait part de la préoccupation d'Alger face aux récents développements sécuritaires, mettant en garde contre toute évolution susceptible d'accentuer les divisions internes et de compromettre davantage la stabilité du pays.

L'approche défendue par Alger repose sur le dialogue et la préservation des institutions nationales libyennes, considérés comme des leviers essentiels pour permettre à la Libye de sortir durablement de la crise. Cette orientation s'inscrit dans la ligne constante de la diplomatie algérienne, favorable à une solution politique libyo-libyenne, à l'abri de toute ingérence extérieure.

De son côté, Taher Al-Baour a présenté les efforts entrepris pour parvenir à l'unification des institutions libyennes et dépasser l'état de division qui perdure dans le pays. Le responsable libyen a, à cette occasion, salué le rôle « positif et constructif » de l'Algérie dans le soutien au processus de règlement politique en Libye, ainsi que son accompagnement des initiatives visant à consolider la stabilité du pays.

Selon la même source, les discussions ont également porté sur les développements au Moyen-Orient et dans la région sahélo-saharienne. Les deux parties ont souligné « l'importance de renforcer la coordination et les efforts conjoints en faveur de la stabilité et de la sécurité régionales », conclut le communiqué.

Khalil Aouir

SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle grève de la faim des détenus sahraouis

LA LIGUE pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, citant la famille du prisonnier, a indiqué que celle-ci avait reçu un appel téléphonique de Mohamed Lamine Haddi, l'informant de sa décision d'entamer une grève de la faim d'avertissement de 48 heures à compter du jeudi 27 août 2026.

Selon sa famille, cette décision intervient en protestation contre les mauvais traitements et la privation de ses droits par les responsables de la prison locale de Tiflet 2, notamment son droit à une alimentation adéquate et saine, ainsi qu'à une communication sans restriction avec son avocat.

Il est connu que l'occupation marocaine recourt à la torture, aux insultes et aux humiliations tout au long de la période de détention des Sahraouis, tandis que leurs familles font également l'objet de pressions, de chantage et d'interrogatoires.

La famille du prisonnier civil sahraoui Mohamed Lamine Haddi a exprimé sa profonde inquiétude quant à la sécurité de leur fils et à la possibilité de représailles de la part de l'administration pénitentiaire, connue pour ses mauvais traitements à l'encontre des détenus sahraouis.

Elle a également appelé les instances et organisations internationales à intervenir pour mettre fin aux souffrances de leur fils emprisonné et de tous ses compagnons.

Le prisonnier civil sahraoui Mohamed Lamine Haddi purge une peine de 25 ans d'emprisonnement à la prison de Tiflet 2.

Il convient de souligner que les témoignages de militants politiques sahraouis, anciens détenus dans les prisons marocaines, ont récemment révélé les souffrances et les violations dont ils ont été victimes durant leur détention, ainsi que les pressions exercées sur leurs familles et l'interdiction des visites familiales imposée par l'occupant.

En marge de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui s'est déroulée à Boumerdès, des militants politiques sahraouis ont relaté les traitements inhumains auxquels ils ont été soumis, les privant de leurs droits les plus élémentaires et portant atteinte à leur dignité.

Dans son témoignage, le militant politique sahraoui Aziz El-Ouahidi, qui a passé dix ans dans les prisons de l'occupant marocain, a rapporté que les souffrances que lui et d'autres détenus sahraouis ont endurées étaient dépourvues de toute humanité et se traduisaient par « des tortures psychologiques et physiques, des actes d'intimidation et de terreur, ainsi que par l'interdiction des visites familiales, outre les atteintes à la dignité humaine ».

Il a ajouté que le pire traitement qu'un prisonnier puisse subir durant sa détention est d'être traité comme s'il était « sans valeur, sans dignité et sans humanité », tout en étant privé de ses droits les plus élémentaires et soumis quotidiennement à la privation de nourriture.

Ces faits ont été corroborés par d'autres anciens détenus politiques, Abdelmouli Al-Hafdhii, El-Ber El-Kentani, Zahra Sabahi, Houda Bakka et Kebbal Mohamed Amine. Ces derniers ont unanimement affirmé, dans leurs témoignages, que l'occupant marocain recourt à des méthodes « d'une extrême cruauté et inhumanité », en particulier à l'encontre des militants politiques et des étudiants universitaires.

Hachemi B.

APRÈS PLUS DE 15 ANS D'ARRÊT

Saidal remet Antibiotical sur les rails à Médéa

L'USINE de production de matières premières destinées à la fabrication d'antibiotiques, relevant du Groupe Saidal et située dans la commune de Harbil, à 15 km à l'ouest de Médéa, a fait l'objet, la semaine dernière, d'une visite du directeur général du groupe, Younes Bouarara.
Selon un communiqué du Groupe Saidal, cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du projet de l'usine de production de matières premières. La mise en exploitation de cette unité devrait contribuer à réduire les importations et renforcer les capacités nationales dans ce domaine.
La reprise de la production de matières premières, après une interruption de plus de 15 ans, devrait permettre d'augmenter les capacités de production du groupe à plus de 75 millions de tonnes par an, à même de couvrir une partie importante des besoins du marché national.
Au-delà du renforcement des capacités industrielles de Saidal, le projet devrait également ouvrir de nouvelles perspectives pour le groupe, notamment à travers l'élargissement de ses activités et la possibilité de se positionner progressivement sur les marchés extérieurs.
L'élargissement de la base productive du groupe et la mise en exploitation de la nouvelle unité de matières premières devraient ainsi contribuer à réduire la dépendance vis-à-vis des importations et à accompagner l'ambition de Saidal d'atteindre un chiffre d'affaires avoisinant un milliard de dollars, selon le groupe.
Le projet revêt, à ce titre, une importance stratégique dans le cadre des efforts visant à renforcer la souveraineté pharmaceutique nationale et réduire la facture d'importation des produits pharmaceutiques, notamment les antibiotiques.
Selon les données communiquées par le groupe, l'Algérie importe annuellement des antibiotiques pour une valeur estimée à 75,4 milliards de dinars.
La remise en production de cette unité devrait ainsi permettre de consolider la chaîne de production pharmaceutique nationale, en renforçant la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication des antibiotiques.
Il convient de rappeler que le complexe Antibiotical, implanté dans la commune de Harbil, dans la wilaya de Médéa, est spécialisé dans la production d'antibiotiques pénicillinniques et non pénicilliniques, sous différentes formes pharmaceutiques, notamment les comprimés, les sirops, les produits injectables et les crèmes.

Nabil B.

VOL DE CUIVRE À DRAÂ BEN KHEDDA

Neuf familles privées de gaz naturel

La cité des 100 Logements LPA de Draâ Ben Khedda a été ciblée, dans la nuit de mercredi à jeudi, par un vol de tuyaux en cuivre raccordés aux compteurs et servant à l'alimentation en gaz naturel des foyers.

Les auteurs du vol semblent avoir agi avec une certaine connaissance des installations de plomberie, selon le constat établi par l'un des agents des services techniques de Sonelgaz mobilisés sur les lieux.
Pas moins de neuf tuyaux en cuivre ont été sectionnés à partir des compteurs, privant ainsi neuf familles de leur alimentation en gaz. Ces dernières n'ont notamment pas pu utiliser leurs cuisinières jeudi matin pour préparer leur petit-déjeuner.
Selon les services concernés de Sonelgaz, les réparations nécessaires doivent être effectuées avec une prise en charge qui incomberait aux clients concernés, eux-mêmes victimes du vol. Le rétablissement de l'alimentation en gaz naturel du bâtiment ciblé était prévu pour aujourd'hui ou demain.
Par mesure de sécurité, les agents de Sonelgaz ont par ailleurs récupéré les compteurs afin de les conserver dans un espace sécurisé de l'entreprise.
Les vols de cuivre ne semblent toutefois pas se limiter à ce seul bâtiment. Le Jeune Indépendant a appris que, durant la journée du 24 août, deux bâtiments de la cité des 1 000 Logements, les BT n°29 et BT n°38, ont également été ciblés par des voleurs de cuivre.
Quelques jours auparavant, le bâtiment des médecins avait lui aussi fait l'objet d'une intrusion nocturne. Selon une source locale, au moins une quarantaine de domiciles auraient ainsi été ciblés par le ou les auteurs de ces vols.
La question demeure désormais de savoir si ces actes sont l'œuvre d'un individu agissant seul ou d'un groupe organisé. L'éventuelle existence de complicités pourrait également être déterminée par l'enquête.


Une situation récurrente.

Une chose est certaine, le cuivre constitue une marchandise particulièrement convoitée en raison de sa valeur. Selon les indications recueillies localement, une barre de trois mètres peut atteindre environ 8 000 DA dans certaines quincailleries.
Face à cette série de vols, les victimes ont déposé plainte. L'identification des auteurs relève désormais du travail des services compétents, appelés à déterminer les circonstances exactes de ces actes et à établir les éventuelles responsabilités.
La répétition de ces incidents suscite en tout cas l'inquiétude des habitants de la cité, qui redoutent de nouvelles intrusions et les conséquences que peuvent avoir les vols de conduites en cuivre sur l'alimentation en gaz naturel des foyers.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CONCOURS DE MÉMORISATION ET DE RÉCITATION DU CORAN À MOSTAGANEM

Cinq Omra offertes aux lauréats

CINQ OMRA ont été offertes aux lauréats du concours de mémorisation et de récitation du Saint Coran et une prise en charge complète de l'équipement de la mosquée Abdallah Ibn Al-Moubarak ont marqué les festivités commémorant le Mawlid Ennabaoui 2026 à Mostaganem, organisées dans une ambiance empreinte de ferveur et de spiritualité. La célébration a également été ponctuée d'enseignements religieux et de chants spirituels, la remise de distinctions aux lauréats du concours coranique et une récitation collective du Saint Coran.
La célébration s'est déroulée à la mosquée Abdallah Ibn Al-Moubarak, située sur la route d'Oran, dans la commune de Mostaganem, sous la présidence du wali Ahmed Boudouh, en présence de plusieurs membres de la famille religieuse et révolutionnaire ainsi que de responsables locaux.
La cérémonie a débuté par la récitation de versets du Saint Coran, suivie de la prière d'El-Asr. Des enseignements religieux ont ensuite été proposés autour de la vie et des valeurs du Prophète Mohammed (PSL), notamment la miséricorde, la tolérance, la fraternité et la bonne conduite.
À cette occasion, cheikh Mohamed Atalia, secrétaire du Conseil scientifique, a animé un enseignement consacré au Mawlid Ennabaoui, tandis que cheikh Djamel Soltani a proposé des chants religieux, contribuant à installer une atmosphère particulièrement spirituelle au sein de la mosquée.
La soirée s'est également poursuivie par la remise de distinctions aux lauréats du concours de wilaya de mémorisation et de récitation du Saint Coran. Pour récompenser les meilleurs participants, le wali a annoncé l'attribution de cinq Omra aux lauréats et aux candidats ayant réussi au concours, en reconnaissance de leurs efforts et pour les encourager à poursuivre leur apprentissage du Livre Saint.
Sur un autre volet, le wali a annoncé la mobilisation d'un budget de la wilaya pour assurer le revêtement complet de la mosquée Abdallah Ibn Al-Moubarak sur ses deux étages, ainsi que son équipement en climatiseurs et la prise en charge de sa maintenance complète. La décision a été accueillie favorablement par les habitants du quartier et les fidèles présents.
Cette opération porte à 18 le nombre de mosquées ayant bénéficié d'opérations de revêtement et d'équipement financées sur le budget de la wilaya, dans le cadre des actions consacrées à l'amélioration des conditions d'accueil des fidèles dans les lieux de culte.
Les festivités ont pris fin par une récitation collective du Saint Coran, suivie de prières en faveur de l'Algérie, de sa sécurité et de sa stabilité, ainsi qu'un hommage à la mémoire des martyrs de la Révolution.

Brahim Mazi

PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

Près de 24 000 unités saisies à Médéa

DANS le cadre de la sécurisation des citoyens et de leurs biens, ainsi que de la préservation de l'ordre public et de la tranquillité générale, les services de sécurité de la wilaya de Médéa ont élaboré un plan spécifique pour encadrer les célébrations du Mawlid Ennabaoui. Ce dispositif repose notamment sur le renforcement de la présence sécuritaire dans les lieux publics, les rues et les marchés, ainsi que sur la lutte contre le commerce et la circulation des pétards et des feux d'artifice.
À cet égard, plusieurs opérations de police ont été menées par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya de Médéa, notamment par la brigade de lutte contre la criminalité économique et financière relevant du service de wilaya de la police judiciaire. Ces interventions, réalisées en coordination avec les services de sécurité des daïras de Berrouaghia, El-Omaria, Tablat, El-Azizia et Beni Slimane, ainsi qu'avec le 5e poste de sécurité urbaine de Médéa, ont permis l'interpellation de 11 personnes.
Des procédures judiciaires ont été engagées à leur encontre pour détention, à des fins de vente, de marchandises étrangères dont l'importation est interdite, notamment des feux d'artifice et des pétards. Les opérations ont également abouti à la saisie de 23 756 unités d'articles pyrotechniques, de différents types et tailles.
À cette occasion, les services de sécurité de la wilaya de Médéa ont appelé l'ensemble des citoyens, notamment les parents, à faire preuve de vigilance et de responsabilité en évitant l'utilisation des pétards et des feux d'artifice, en raison des risques qu'ils représentent pour la sécurité des personnes et des biens. L'utilisation de ces articles peut en effet provoquer des blessures et des brûlures graves, des incendies ainsi que des dégâts matériels, tout en perturbant la tranquillité et la sécurité des citoyens, notamment des enfants, des personnes âgées et des malades.
Les parents sont également exhortés à surveiller leurs enfants, à les sensibiliser aux dangers liés à l'utilisation de ces produits et à s'abstenir d'en acheter ou d'en autoriser l'usage, afin de préserver leur sécurité ainsi que celle d'autrui.

IRAN

Les nouvelles sanctions américaines peinent à impressionner

Après plusieurs mois de menaces militaires contre l'Iran, Donald Trump semble désormais privilégier la pression économique. Mais les nouvelles sanctions annoncées par Washington n'ont pas provoqué le choc promis, et leur efficacité dépendra surtout de la crédibilité des menaces américaines envers les partenaires de Téhéran, selon Axios.



Les nouvelles sanctions contre l'Iran annoncées par l'administration américaine n'ont provoqué ni la peur ni le choc promis par le président Donald Trump, rapporte Axios le 25 août, qui estime que les mesures présentées par Washington le 24 août s'apparentent avant tout à un nouvel ultimatum élargi spécifiquement à Téhéran. Après plusieurs mois de menaces d'une attaque massive contre l'Iran, Donald Trump semble désormais privilégier la pression économique. À l'approche des élections de mi-mandat au Congrès, le président américain aurait fait de l'asphyxie économique sa stratégie de prédilection, relève Axios. Le média américain juge que cette approche aurait plusieurs avantages pour Washington.

Les sanctions, associées au blocus maritime, permettront aux États-Unis de maintenir une forte pression sur Téhéran sans risquer de provoquer immédiatement de nouvelles turbulences sur le marché pétrolier. Elles aideront également l'administration américaine à éviter, au moins dans l'immédiat, un engagement encore plus profond dans le conflit. L'efficacité de cette stratégie reposerait cependant en grande partie sur sa crédibilité, toujours selon Axios. Pour que la pression fonctionne, la Chine, les Émirats arabes unis et les autres pays qui entretiennent des relations avec l'Iran doivent être convaincus que Donald Trump est réellement prêt à leur imposer les sanctions sans précédent dont il les menace. Il est à noter que la législation américaine donne à l'exécutif les moyens d'adopter de lourdes sanctions secondaires contre les partenaires de Téhéran. Mais cet instrument n'a jusqu'ici été utilisé que de manière relativement limitée.

Cette situation nourrit les doutes sur la détermination réelle de Washington. Dans un éditorial critique à l'égard de la position du président américain, The Wall Street Journal estime, de son côté, qu'à ce stade, le reste du monde devra voir ces mesures effectivement appliquées pour y croire. Le journal rappelle notamment les six mois de menaces formulées par Donald Trump, les échéances régulièrement repoussées et ses prévisions répétées d'une victoire rapide dans la guerre contre l'Iran. Des pertes considérables pour le renseignement américain Dans le même temps, les États-Unis subiraient de lourds dégâts au Moyen-Orient. Selon les informations rapportées par NBC News le 25 août, les frappes iraniennes menées à l'aide de missiles et de drones ont provoqué des dégâts « sans précédent » aux installations et aux équipements de renseignement américains au Moyen-Orient. L'ampleur des destructions dépasserait toutes les pertes précédemment subies par les services de renseignement américains. Leur réparation et le remplacement des équipements endommagés devraient nécessiter plusieurs milliards de dollars.

La guerre entre les États-Unis et l'Iran a commencé en février. Un cessez-le-feu avait été conclu en juin, mais il n'a duré que quelques semaines. Les combats ont repris après que Téhéran a accusé Washington de ne pas respecter les termes de l'accord.

R. I.

UKRAINE

Les organes anticorruption, un «gouvernement parallèle» qui ébranle Zelensky

EN UKRAINE, les enquêtes visant de hauts responsables placent les institutions anticorruption au cœur du jeu politique. Devenues suffisamment puissantes pour inquiéter le sommet de l'État, elles apparaissent désormais comme un contre-pouvoir face à une présidence actuelle, alors que Kiev peine toujours à mener les réformes attendues par l'UE. Les institutions chargées de lutter contre la corruption en Ukraine ont acquis une telle influence qu'elles fonctionnent désormais comme un véritable contre-pouvoir face à l'exécutif, rapporte The Economist le 24 août, qui va jusqu'à les décrire comme un « gouvernement parallèle », alors que plusieurs enquêtes touchent des responsables situés au plus près du pouvoir. Cette montée en puissance est notamment apparue au grand jour le 19 août, avec la publication d'enregistrements de conversations téléphoniques obtenues dans le cadre d'enquêtes anticorruption. Parmi les personnes citées figure Iryna Moudra, qui occupait jusqu'alors le poste de cheffe adjointe de l'administration présidentielle. Selon The Economist, le Bureau national anticorruption d'Ukraine (NABU), le Parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO) et la Haute Cour anticorruption ont progressivement acquis une autonomie leur permettant de peser directement sur le fonctionnement du pouvoir. Les conversations rendues publiques révèlent notamment que de hauts responsables ont cherché à garder la lutte contre la corruption sous contrôle. Les enquêtes menées par ces institutions provoquent désormais un réel malaise au sein de l'administration de Volodymyr Zelensky. Les tensions avec le pouvoir ne sont d'ailleurs pas nouvelles. En 2025, Zelensky avait soutenu des modifications visant à placer le NABU et le SAPO sous l'autorité de structures davantage contrôlées par l'État. Cette tentative avait provoqué des manifestations et contraint le « président ukrainien » à revenir sur sa position. Les événements du mois d'août illustrent la persistance des tensions entre le pouvoir et les institutions anticorruption. Le 19 août, Volodymyr Zelensky a limogé Iryna Moudra de son poste au sein de l'administration présidentielle. Des perquisitions ont ensuite été menées à son domicile. Le même jour, le NABU et le SAPO ont annoncé l'opération « Forrest Gump », destinée à démanteler une organisation criminelle qui aurait été dirigée par un député en exercice et un ancien membre de la Rada. Selon les enquêteurs, des responsables de l'administration présidentielle, du ministère de la Justice et de Sense Bank auraient été impliqués dans ce réseau, parmi lesquels Iryna Moudra. L'ancienne responsable de l'administration présidentielle a été arrêtée le 25 août. Bruxelles attend toujours des réformes anticorruption Dans le même temps, l'Ukraine peine à mettre en œuvre les réformes exigées par l'Union européenne dans les domaines de la justice et de la lutte contre la corruption. Le 25 août, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung a estimé que l'Ukraine n'avait pratiquement pas avancé dans la réalisation des changements nécessaires dans les domaines de la justice et de la lutte contre la corruption, dont dépend la poursuite d'une partie de l'aide financière européenne. L'accord avec Bruxelles prévoit en effet le versement de plusieurs milliards d'euros supplémentaires à condition que Kiev poursuive ses efforts contre la corruption. Or, selon le journal allemand, les réformes sont aujourd'hui au point mort. Parmi les mesures considérées comme urgentes par l'Union européenne figurent notamment l'élargissement des pouvoirs du NABU et du SAPO, le renforcement de l'indépendance du Parquet général et du Bureau national d'enquête, ainsi que la suppression des dispositions qui compliquent les enquêtes dans les affaires de corruption.

R. I.

ITALIE

Un Français arrêté avec trois missiles militaires

UN CONTRÔLE au port italien de Bari a conduit à l'arrestation d'un chauffeur français arrivé de Grèce avec trois missiles Akeron dans son fourgon. Alors qu'il affirme effectuer un transport lié à des travaux de réparation, la justice italienne cherche à établir l'origine du chargement, sa destination réelle et si son acheminement était autorisé. Un contrôle effectué au port de Bari, en Italie, a conduit les autorités italiennes à ouvrir une enquête sur un transport de matériel militaire, dont trois missiles découverts dans le véhicule d'un ressortissant français, rapporte Euronews le 25 août. Régis Claude Albert Normand, 46 ans, a été contrôlé après avoir débarqué du Superfast II, un navire en provenance de Patras, grande ville portuaire de l'ouest de la Grèce, située dans le nord-ouest du Péloponnèse. Son fourgon, immatriculé en France, contenait cinq caisses conçues pour transporter des systèmes d'armes antichars. L'une était vide. Une deuxième renfermait un missile d'entraînement inerte, c'est-à-dire dépourvu de système de guidage, de propulsion et de charge militaire. Les trois autres contenaient chacune un missile Akeron, système antichar guidé de cinquième génération développé par l'entreprise française MBDA du secteur de la défense. Selon l'évaluation technique réalisée dans le cadre de l'enquête et les informations recueillies jusqu'à présent, ces trois missiles sont des armes de guerre. La juge Valeria Isabella Valenzi du tribunal de Bari a ordonné le placement de Normand en détention provisoire. Des documents jugés trop vagues Lors du contrôle, Normand a présenté trois lettres de voiture internationales. Leur contenu était cependant trop vague pour permettre d'établir clairement la nature du chargement. Les contrôles supplémentaires ont alors conduit à la découverte et à l'examen des cinq caisses. Des experts de l'armée italienne ont été chargés de déterminer la nature exacte des trois missiles. L'un des éléments ayant attiré l'attention concernait les bandes bleues visibles sur leurs tubes. Selon les normes de l'OTAN, cette couleur indique du matériel destiné à l'entraînement et dépourvu de composants explosifs. Les militaires italiens ont toutefois estimé que ces bandes ne semblaient pas faire partie du marquage d'origine. Il s'agirait d'un simple ruban adhésif bleu, susceptible d'être retiré facilement. Une fois ce ruban enlevé, un marquage jaune et noir serait apparu. Cette combinaison indique des munitions hautement explosives conçues pour produire un effet de pénétration. Une livraison effectuée pour le compte de MBDA ? Normand a expliqué aux autorités qu'il aurait dû transporter le matériel en Grèce pour le compte de MBDA France. D'après lui, les équipements auraient dû être remis à Altus LSA, l'entreprise à laquelle ils étaient destinés pour des travaux de réparation. Ses avocats ont fourni à la justice des documents commerciaux et de voyage. Ils ont également présenté une autorisation délivrée en 2025 par le ministère français de la Défense à MBDA France pour des activités impliquant du matériel de guerre. Ces documents n'ont cependant pas suffi à lever les interrogations de la juge. Celle-ci a relevé plusieurs anomalies, notamment des différences entre certains tampons ainsi que des incohérences dans les dates.

R. I.

ÉQUIPE NATIONAL

Un duo algérien pour remplacer provisoirement Petkovic ?

La Fédération algérienne de football pourrait finalement opter pour une solution interne, du moins pour les deux premières sorties des Verts dans les éliminatoires de la CAN 2027. Toujours sans sélectionneur après le départ de Vladimir Petkovic, l'équipe d'Algérie pourrait entamer les éliminatoires de la CAN 2027 avec un staff provisoire. Une solution qui soulève toutefois un important problème de calendrier.

Dans moins d'un mois, l'équipe d'Algérie effectuera son premier rassemblement depuis la Coupe du monde 2026. Sauf accélération dans les prochaines semaines, les Verts pourraient entamer les éliminatoires de la CAN 2027 sans nouveau sélectionneur après le départ de Vladimir Petkovic. Ils recevront la Zambie avant de se déplacer au Burundi, avec deux matchs amicaux également envisagés. Selon les informations du média WinWin, la FAF aurait préparé une solution provisoire en cas d'échec des négociations avec les entraîneurs étrangers ciblés. La sélection serait alors confiée à un staff entièrement algérien dirigé par Antar Yahia, futur adjoint des Verts, et Ibrahim Hamdani, actuel entraîneur de la sélection U21 et titulaire du diplôme UEFA PRO. Antar Yahia aurait d'ailleurs déjà commencé à travailler sur ce rassemblement. L'ancien capitaine de l'équipe nationale aurait préparé une liste élargie comprenant 50 joueurs susceptibles d'être convoqués pour les rencontres face à la Zambie et au Burundi. Cette option permettrait à la FAF de gagner du temps sans précipiter le choix du successeur de Petkovic. Un problème de calendrier complique toutefois ce plan B. Hamdani devait également prendre en charge les U20, actuellement sans sélectionneur, lors du tournoi UNAF organisé en Égypte. L'Algérie y affrontera la Tunisie, la Libye, le Maroc et l'Égypte entre le 24 septembre et le 4 octobre, soit pratiquement aux mêmes dates que le rassemblement des A. Un véritable casse-tête pour la Fédération.



IBRAHIM MAZA

« Je n'ai jamais regretté », Maza revient sur son choix pour l'Algérie et son année folle

À SEULEMENT 20 ans, Ibrahim Maza vient de vivre une saison particulièrement riche. Entre ses débuts en Ligue des champions avec le Bayer Leverkusen, la CAN et la Coupe du monde avec la sélection nationale, le jeune milieu offensif a connu une ascension pour le moins spectaculaire. Dans un entretien accordé à Bild, il s'est notamment exprimé sur son choix des Verts et son passage remarqué au Mondial. Ibrahim Maza a de quoi garder un souvenir particulier des douze derniers mois. Le jeune international algérien a changé de dimension, aussi bien en club qu'avec la sélection, en enchaînant les rendez-vous au plus haut niveau. Après avoir quitté le Hertha Berlin pour rejoindre le Bayer Leverkusen, Ibo a découvert la Bundesliga et la Ligue des champions. Quelques mois plus tard, il était également titulaire avec les Verts lors de la Coupe du monde 2026. Un parcours que le joueur mesure forcément avec satisfaction.

« C'était fou et mouvementé, un peu de tout. J'ai eu beaucoup de temps de jeu. C'était une magnifique année pour mon développement », a-t-il résumé au quotidien allemand. Et d'ajouter : « Une Coupe du Monde est le plus grand tournoi au monde. Pouvoir simplement y participer et, en plus, disputer quatre matches, c'était quelque chose d'incroyable. C'est quelque chose qu'on n'oublie jamais. »

Le Mondial a notamment offert à Maza une rencontre particulière. Opposé à l'Argentine dès le premier match, le jeune Fennec s'est retrouvé face à Lionel Messi, joueur qu'il admirait depuis son enfance. « C'était fou, parce que j'ai toujours rêvé de jouer un jour contre Messi et Cristiano Ronaldo. J'ai déjà eu cette chance avec l'un des deux. Pouvoir vivre cela en tant que jeune joueur était un honneur. Mais pendant le match, cela ne m'a pas empêché de tout donner. J'ai joué mon jeu et j'ai failli délivrer une passe décisive dans les premières minutes. Que cela n'ait finalement pas suffi pour notre équipe peut certainement arriver face au champion du monde en titre et futur vice-champion du monde, l'Argentine », a-t-il raconté. Son choix de représenter l'Algérie plutôt que l'Allemagne continue également de susciter de l'intérêt outre-Rhin. Formé dans le football allemand et passé par les sélections de jeunes du pays, le natif de Berlin assume pleinement la décision prise de rejoindre les Verts. « Je n'ai jamais regretté ma décision. Je suis heureux de pouvoir jouer pour l'Algérie. C'est un honneur. J'aime ce pays », a-t-il affirmé. Le jeune joueur conserve néanmoins une affection particulière pour l'Allemagne, où il a grandi et où il poursuit sa carrière. « Mais j'aime évidemment aussi l'Allemagne. Avec Kloppo, si je peux me permettre de l'appeler ainsi, l'Allemagne possède un entraîneur incroyable et une équipe incroyable. S'ils parviennent maintenant à se retrouver et que le sélectionneur réussit à réunir tous ces joueurs de qualité, l'Allemagne peut redevenir une grande nation du football. »

Alors que plusieurs grands clubs européens ont déjà manifesté leur intérêt pour lui, le DZ ne semble pas pressé de quitter Leverkusen. Le club allemand a récemment fermé la porte à un départ, une décision que le joueur accueille favorablement. « C'est une sensation formidable, parce que cela montre la grande estime que Bayer 04 a pour moi. On ressent quand le club vous accorde beaucoup de confiance. Cela peut encore vous donner de la confiance en vous et de la motivation. » La suite de l'aventure s'annonce donc particulièrement intéressante pour le jeune international algérien, qui, à 20 ans, semble prêt à s'installer durablement parmi les grands.

Amin Chiakha s'offre une nouvelle distinction en Norvège

AMIN CHIAKHA continue de s'imposer en Norvège. L'attaquant de Rosenborg a été élu meilleur jeune joueur du mois de juillet en Eliteserien, récompensant ainsi ses belles performances récentes. À seulement 20 ans, Amin Chiakha confirme progressivement tout son potentiel sous les couleurs de Rosenborg. L'attaquant algérien s'est particulièrement illustré au cours du mois de juillet, avec quatre buts inscrits en seulement trois rencontres, ce qui lui a permis de décrocher la distinction de meilleur jeune joueur du mois. Le trophée lui a été remis par l'entraîneur de Rosenborg, en présence de plusieurs de ses coéquipiers, qui ont salué cette nouvelle récompense par leurs applaudissements. Les performances de Chiakha n'ont pas laissé indifférents les dirigeants de Rosenborg. Convaincus par sa progression et son rendement, ces derniers ont décidé d'activer son option d'achat, évaluée à 5 millions d'euros. Une opération qui permet à l'international algérien d'entrer dans l'histoire du championnat norvégien. Avec ce montant, Chiakha devient en effet le joueur le plus cher jamais transféré dans l'histoire du championnat norvégien. Rosenborg entend néanmoins tirer profit de cet investissement. Le club norvégien pourrait envisager une future revente du joueur si des offres importantes venaient à parvenir dans les prochains mois. Depuis son arrivée, Chiakha affiche des statistiques de plus en plus convaincantes. L'attaquant des Verts compte désormais 10 réalisations avec Rosenborg, confirmant son adaptation au football norvégien. Après une période plus compliquée dans le championnat danois, le jeune international algérien semble désormais avoir trouvé le cadre idéal pour exprimer ses qualités. Sa progression, ses buts et ses distinctions récentes témoignent d'une montée en puissance qui ne passe plus inaperçue.

LIGUE 1 MOBILIS

USMA : Boulaya officiellement qualifié

Il y a environ une semaine, l'USM Alger a annoncé le recrutement de Farid Boulaya, qui s'est engagé pour deux saisons. Dans la foulée, la direction du club a entamé les démarches pour qualifier sa nouvelle recrue. Juste après avoir reçu la lettre de sortie de la Fédération serbe de football, la direction a complété le dossier du joueur pour le déposer auprès de la Ligue de football professionnel et cette dernière n'a pas tardé à qualifier le milieu de terrain franco-algérien.

Ainsi, ce dernier dispose officiellement d'une licence pour pouvoir prendre part aux matchs officiels avec sa nouvelle équipe. Selon le site officiel de la LFP, Farid Boulaya portera le numéro 9, cédé par Riyad Benayad, dont le contrat n'a pas été renouvelé au terme de la saison écoulée. Certes, le milieu de terrain international peut désormais prendre part aux matchs officiels avec l'USMA, mais il devra encore patienter pour faire ses débuts. Et pour cause, il accuse un retard flagrant sur le volet physique après avoir raté pratiquement toute la préparation d'intersaison.

Visiblement, un grand travail attend l'ex-pensionnaire du FC Metz pour être au point physiquement pour ensuite prétendre à faire sa première apparition officielle. Une chose est sûre, c'est un joueur que les Usmistes attendent beaucoup pour apporter un grand plus à leur équipe lors du prochain exercice.



LA LFP MODIFIE LE PROGRAMME DES DEUX PREMIÈRES JOURNÉES

La Ligue de football professionnel (LFP) a procédé à plusieurs ajustements du calendrier des deux premières journées de la Ligue 1 Mobilis, au titre de la saison 2026-2027. Ces changements interviennent après le report de la première journée, initialement programmée les 27, 28 et 29 août, en raison du deuil national décrété par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la suite des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays. La première journée se déroulera finalement les 3, 4 et 5 septembre. Deux rencontres sont toutefois décalées au 22 septembre, à savoir MC Alger – MC Oran et US Biskra – JS Saoura, en raison de la participation du Mouloudia d'Alger et de la JS Saoura à la Ligue des champions africaine. Le réaménagement concerne également la deuxième journée. Prévue initialement les 3, 4 et 5 septembre, elle aura finalement lieu les 10, 11 et 12 septembre. Deux autres affiches ont, par ailleurs, été reportées au 6 octobre. Il s'agit de JS Kabylie – MC Alger et JS Saoura – USM Khenchela, en raison de l'engagement des deux clubs algériens au match retour du premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.

SEDJATI FRAPPE FORT À ZURICH, MOULA COMPLÈTE LA BELLE SOIRÉE

Djamel Sedjati continue de porter haut les couleurs de l'Algérie sur les pistes mondiales. Ce jeudi 27 août 2026, le demi-fondiste algérien, médaille de bronze aux JO de Paris, a signé une nouvelle performance de haut niveau à Zurich, en prenant la deuxième place du 800 mètres de la 14e étape de la Ligue de diamant. Une course qui lui permet également de valider officiellement sa qualification pour les Championnats du monde d'athlétisme de Pékin 2027.

En effet, Djamel Sedjati a une nouvelle fois démontré qu'il faisait partie des grands noms du 800 mètres mondial. Le champion algérien a franchi la ligne d'arrivée en 1 min 41 s 83, un chrono qui lui offre la deuxième place à Zurich, derrière son éternel rival Emmanuel Wanyonyi, mais surtout sa meilleure performance personnelle de la saison. Ainsi, avec ce temps de référence, Sedjati a largement dépassé le minima fixé par World Athletics pour les Mondiaux de Pékin 2027, établi à 1 min 43 s 00. La période permettant aux athlètes de réaliser les performances qualificatives ayant débuté le 23 août 2026, l'Algérien est ainsi devenu le premier athlète algérien à assurer officiellement sa présence aux Mondiaux de Pékin. À Zurich, Djamel Sedjati a envoyé un nouveau signal fort au monde de l'athlétisme, confirmant sa régularité au plus haut niveau et ses ambitions pour la suite de la saison.

SLIMANE MOULA COMPLÈTE LE PODIUM ALGÉRIEN À ZURICH

Dans cette finale du 800 m, l'Algérie a également vécu un beau moment grâce à Slimane Moula. Le spécialiste algérien du 800 mètres a terminé troisième de la course avec un chrono de 1 min 43 s, décrochant ainsi la médaille de bronze. Avec Sedjati deuxième et Moula troisième, les deux Algériens ont offert une image forte de l'athlétisme national sur la scène internationale. Un beau cadeau pour le pays dans ces moments difficiles. Un double podium algérien à Zurich qui vient confirmer la richesse du demi-fond algérien et la place de ses représentants parmi les meilleurs spécialistes du 800 mètres.

La sanction de la FIFA levée

BONNE nouvelle pour le CR Belouizdad. La Fédération internationale de football (FIFA) a levé, ce jeudi, la sanction qui empêchait le club d'enregistrer ses nouvelles recrues. L'instance internationale a officiellement informé la Fédération algérienne de football de la levée de cette mesure, après que la direction du Chabab a effectué les démarches nécessaires pour régulariser la situation et obtenir la levée de l'interdiction. Le club belouizdadi peut désormais procéder à l'enregistrement de l'ensemble de ses nouvelles recrues. Les démarches ont d'ailleurs débuté dès aujourd'hui, alors que la période d'enregistrement prendra fin le 31 août 2026. Cette décision constitue une excellente nouvelle pour le CR Belouizdad, mais également pour son entraîneur tunisien, Nabil Maâloul. Le technicien pourra ainsi compter sur l'ensemble de son effectif pour le déplacement face à l'ASO Chlef, à l'occasion de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.



UNAF U20 : L'Algérie connaît sa route vers la CAN

LA PROCHAINE date FIFA marquera le coup d'envoi officiel du tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF) des moins de 20 ans, qui se déroulera dans la ville de Suez, en Égypte. Cette compétition régionale revêt une importance capitale puisqu'elle sert de tournoi qualificatif pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN U20 2027, prévue au Ghana. À l'issue du tirage au sort effectué ce mercredi, l'équipe nationale U20 d'Algérie est désormais officiellement fixée sur son calendrier. La sélection nationale U20 connaît précisément son programme dans le cadre de ces éliminatoires nord-africaines.

Les jeunes Verts entreront directement dans le vif du sujet en débutant leur parcours le 24 septembre face à la Tunisie. Ils enchaîneront ensuite le 27 septembre contre la Libye, avant de croiser le Maroc le 30 septembre. Après une journée d'exemption bien venue pour recharger les batteries, l'Algérie U20 conclura son parcours le 6 octobre en affrontant le pays hôte, l'Égypte. Des rendez-vous cruciaux et décisifs pour espérer décrocher le précieux billet qualificatif pour la CAN U20 2027. Suite au récent départ de l'entraîneur Razik Nedder, la Fédération Algérienne de Football (FAF) a décidé d'accorder sa confiance à Brahim Hemdani.

Ce dernier, qui a pris en charge la sélection U21 disputant actuellement les Jeux Méditerranéens en Italie, a été nommé à la place de Nedder pour diriger la catégorie U20. Le technicien entamera ainsi sa nouvelle mission à son nouveau poste par une compétition officielle à très enjeux.

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

Par Cheikh Tahar Badaoui



L'aspect spéculatif de la foi, en matière surtout de croyances et de dogmes, montre que les discussions commencèrent du vivant même du Prophète, pour faire par la suite l'objet de sciences particulières, comme Kalam (dogmatico-scolastique) et tasauwuf (mystico spiritualiste). Les polémiques religieuses avec les non Musulmans, ou même entre les Musulmans, introduisirent des éléments étrangers : on traduisit les ouvrages philosophiques grecs, indiens, etc. Par la suite, il ne manqua pas chez les Musulmans, de grands philosophes, doués d'originalité et d'érudition : Kindiy Farabiy, Ibn Sina (Avicenne), Ibn Ruchd (Averroès) et autres. Cette arabisation active a eu l'heureuse incidence que des centaines d'ouvrages grecs ou sanscrits, dont les originaux sont aujourd'hui perdus, ont été conservés pour la postérité dans leurs traductions arabes.

L'apport des musulmans aux sciences sociales fut très important, comme nous allons le voir. Une caractéristique remarquable de la science islamique est la rapidité de son développement. Le Saint Coran fût le premier Livre écrit en langue arabe ; à peine deux siècles plus tard, cette même langue, jadis celle des Bédouins illettrés, se présenta comme une des langues les plus riches du monde, pour devenir bientôt non seulement la plus riche de l'époque, mais aussi la langue internationale pour toutes sortes de sciences. Sans nous arrêter ici à rechercher les causes de cette précocité, rappelons un autre fait : les premiers musulmans étaient presque tous Arabes, mais à l'exception de leur langue – dépositaire de la Parole de Dieu et de son Prophète – ils se sont effacés, sous l'influence de l'Islam, pour accueillir toutes les races sans discrimination aucune. Par conséquent, toutes les races participèrent à cette science "islamique": les arabes, les grecs, les persans, les turcs, les abyssins, les berbères, les indiens et autres, qui embrassèrent l'Islam.

La tolérance religieuse fut telle, et le patronage scientifique si parfait que les chrétiens, les juifs, les mages, les bouddhistes et autres collaborèrent tous sans complexe ni préjugé, pour enrichir la science musulmane, non seulement dans le domaine de leurs littératures religieuses particulières, mais même dans tous les autres domaines de la science. La langue arabe s'est répandue de ce fait, plus largement et plus facilement qu'aucune autre langue quand bien même universelle, car il s'agissait de la langue officielle de l'Empire musulman, dont le territoire s'étendait depuis la Chine jusqu'à l'Espagne.

Par son caractère compréhensif, la science juridique se développa de très bonne heure chez les musulmans. Ce sont eux, qui, furent les premiers à créer une science abstraite du droit, toute distincte du code général des lois du pays. En effet, les anciens eurent tous, des lois, plus ou moins développées et même codifiées, sans que cela soit érigé en une science,au sens propre du terme, brassant les domaines de la philosophie, des sources de la loi, de la méthode de la législation, d'interprétation et d'application, etc. ; science à laquelle personne n'avait songer avant les musulmans. A partir du deuxième siècle de l'hégire, nous rencontrons des ouvrages arabes de ce genre, sous le nom d'« usoul al-fiqh. ».

Le droit international, dans l'antiquité, n'était ni droit ni international: il fit alors partie de la politique (restant donc à la simple discrétion des hommes d'Etat). De plus, ses règles ne s'appliquèrent qu'à un nombre très restreint d'Etats, habités par des gens de même race, de même religion, de même langue. Les musulmans furent les premiers, à lui restituer sa place dans le système juridique, créant ainsi des droits et des devoirs. Depuis l'âge d'or de l'Islam, les règles du droit international furent l'objet d'un chapitre particulier dans les codes et les traités du droit musulman.

De plus, les musulmans eurent à développer cette branche d'étude en une science indépendante: des monographies sur le sujet, sous le titre générique « Siyar », se rencontrent dès avant le milieu du 2e siècle de l'hégire. Dans son « Tawali ata'sis » Ibn Hajar rapporte que la toute première monographie de ce genre émane de la plume d'Abou Hanîfah, contemporain de ce même Zaid Ibn Aliy.La caractéristique de ce droit international fût qu'il ne traita que des rapports avec les Etats non musulmans contemporains ; l'Islam devant en principe, former une seule entité, une seule communauté organique.

Un autre apport dans ce domaine, est la jurisprudence comparée:L'apparition des différentes écoles du droit musulman, nécessita ce genre d'études, pour dégager les raisons des différences et les effets de chaque divergence de principe, sur un point juridique quelconque. Les ouvrages d'Ad-Dabousiy et d'Ibn Ruchd, constituent des classiques sur le sujet, As-Saimariy écrivit même un gros livre sur la méthodologie comparée du droit, en citant les arguments de chaque avis.

La Constitution écrite de l'Etat est aussi une innovation des musulmans: car la première remonte au Prophète lui-même, Salut Divin Sur Lui, qui en fut l'auteur, lorsqu'il établit en 622 de l'ère chrétienne, une cité Etat à Médine. Il lui donna une constitution écrite, dont le document en 52 clauses, nous est parvenu grâce à Ibn Hichâm et Abou Ubaid. Cette constitution prophétique réglementa les rapports des citoyens de Médine sans omettre bien entendu les droits et les devoirs des minorités juives d'alors, ainsi que les devoirs respectifs du chef d'Etat des unités qui le composent et notamment dans le domaine de l'administration, de la législation, de la justice, de la défense etc.

Cette Constitution que notre Seigneur a inspirée au Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, montre que la société musulmane, en d'autres termes, l'Etat musulman a été constitué dès sa naissance à Médine sur des fondements constitutionnels, fondements nécessaires pour l'application de la législation musulmane.

Ce rappel là, annule les allégations de ceux qui semblent ignorer cette vérité éclatante. Malgré cette vérité historique, ces gens prétendent que l'Islam n'est qu'une religion réduite à sa plus simple expression, religion seulement de culte liant l'homme à son Seigneur en lui enseignant quelques valeurs morales, dépourvue de fondements juridiques nécessaires à la constitution d'un Etat. Cela n'est pourtant qu'une ruse périmée que les spécialistes de l'invasion culturelle et les sujets aveuglés du colonialisme ont utilisé pour entraver l'essor de l'Islam dans les sociétés musulmanes.

Dans le domaine du droit proprement dit, les codes apparurent dès le début du deuxième siècle. On divisa la matière en trois parties principales à savoir : le culte, les rapports contractuels de toutes sortes, les pénalités. Par sa conception compréhensive de la vie, le droit musulman ne connut guère de séparation entre la mosquée et la citadelle: la doctrine d'Etat ou le droit constitutionnel fit donc partie du culte, le dirigeant de l'Etat étant le même que le dirigeant de l'office de prière. Le fisc et les finances firent également partie du culte, puisque le Prophète les déclara expressément comme un des quatre fondements de l'Islam :le témoignage en la Divinité unique du Seigneur et envers le Message du Sceau des Prophètes, la prière, le jeûne et le pèlerinage.

Le droit international fit partie des pénalités, la guerre étant considérée sur le même plan que l'action contre les pillards, les pirates, et autres infracteurs aux lois ou aux traités. C'est d'ailleurs, cet aspect compréhensif du droit chez les musulmans qui nous a amené à parler longuement de cette science.

L'apport des musulmans à l'Histoire est capital en deux points essentiels : d'une part, l'authentification des documents et d'autre part, la collection et la conservation des détails les plus variés. Né dans la pleine lumière des temps historiques, l'Islam n'eut pas besoin de légendes et de ouïdire, pour sa propre histoire. Quant aux données sur les autres peuples, on accorda à chaque récit la valeur qu'il mérita; mais pour l'histoire courante de l'Islam, celle-ci exigea, pour son intégrité à travers les âges, de moyens efficients de contrôle. L'attestation par des témoins fût jadis, une exclusivité des tribunaux judiciaires; les musulmans l'appliquèrent à l'histoire: pour chaque récit rapporté, on exigea le témoignage.

Si dans la première génération, un seul témoin digne de confiance ayant assisté à l'événement, suffit pour être entendu devant les juridictions, dans la deuxième par contre, il devint obligatoire de citer deux sources successives : (j'ai entendu X me dire qu'il a entendu Y raconter que dans telle et telle circonstances il a vécu tel ou tel incident. ; dans la troisième génération trois sources, et ainsi de suite.

Ces références exhaustives, permirent toujours de contrôler la véracité de la chaîne des sources successives. Par simples références aux dictionnaires biographiques, qui indiquent non seulement le caractère des personnages individuels, mais aussi les noms de leurs maîtres et leurs principaux élèves. Ce genre de témoignage fût appliqué non seulement à la vie du Prophète, mais aussi à toutes les branches de la connaissance, transmise d'une génération à l'autre et maintes fois, même, aux anecdotes qui ne sont transmises que pour l'amusement et le passe- temps.

Les dictionnaires biographiques furent une caractéristique de la littérature historique des musulmans: l'on rédigea des dictionnaires selon les métiers, selon les villes ou les régions, selon les siècles, etc. L'on attacha également une grande importance aux tables généalogiques, surtout chez les arabes; l'on connaît ainsi les rapports de parenté de centaines de milliers de personnages de quelque importance; et cela facilita grandement la tâche du chercheur qui veut savoir les causes des événements.

Quant à l'histoire proprement dite, le trait caractéristique des chroniques est leur universalisme, les peuples préislamiques n'eurent produit que des histoires nationales; les musulmans furent semble-t-il, les premiers à rédiger des histoires mondiales, universelles. En effet, Ibn Is'hâq (m.769) par exemple, l'un des plus anciens historiens musulmans, non seulement rédigea ses volumineuses annales, avec la création de l'univers et l'histoire d'Adam, mais il parla également de toutes les races dont il eut le privilège d'étudier et de connaître, selon les possibilités de son époque – tâche poursuivie avec acharnement, toujours grandissant par ses successeurs, Mas'oudîy, Miska waih, Sâ'id al Andlusîy, Rachîduddîn Khân et autres.

Il est intéressant d'observer que ces historiens, à commencer par Tabarîy, ouvrirent leurs ouvrages sur une discussion de la notion du temps. Ibn Khaldoun poussera très loin ces études sociologiques et philosophiques, dans ses célèbres prolégomènes à l'Histoire universelle. Dans le courant du premier siècle de l'hégire, deux branches de l'histoire avaient commencé à se développer: l'histoire islamique (commençant la vie du prophète et continuant pour l'époque des califes, et l'histoire non islamique; tant de l'Arabie préislamique que des pays étrangers comme l'Iran, Byzance, etc.

Par la suite, ces deux branches fusionnèrent, ainsi que nous le voyons très clairement dans l'histoire mondiale de Rachîduddîn Khan – encore en grande partie inédite, et composée simultanément en deux versions: arabe et persane – cet auteur parle avec une égale familiarité des prophètes, des califes, des papes, des rois de Rome, de la Chine, de l'Inde, de la Mongolie, etc.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN

«Cinéma sous les étoiles» revient à Alger en septembre

L'Institut culturel italien d'Alger renoue avec son rendez-vous cinématographique « Cinéma sous les étoiles », avec une nouvelle programmation prévue chaque mercredi du mois de septembre à partir de 20h30. Cinq films italiens seront projetés, offrant au public algérien un voyage à travers des univers aussi différents que la comédie, le drame, la romance et le cinéma d'auteur.

Le programme s'ouvrira le 2 septembre avec « Diamanti », de Ferzan Özpetek. Le film plonge le spectateur dans l'univers d'un réalisateur qui réunit ses actrices préférées pour concevoir un film consacré aux femmes. Son imagination les transporte dans un atelier de couture d'une autre époque, où les femmes occupent le devant de la scène et les hommes des rôles secondaires. Entre passions, rivalités, solitudes et liens indéfectibles, réalité et fiction se mêlent progressivement.

Le 9 septembre, place à « Vermiglio ou La Mariée des montagnes », de Maura Delpero. Situé au cœur de l'hiver 1944, dans un petit village de montagne du Trentin, au nord de l'Italie, le film raconte l'arrivée d'un jeune soldat cherchant refuge auprès d'une famille locale. Sa rencontre avec la fille aînée de la famille bouleverse leur quotidien et donne naissance à une histoire d'amour qui conduira à un mariage et à un destin inattendu.

Le rendez-vous du 16 septembre sera consacré à « Nonostante », de Valerio Mastandrea. Le film suit un homme hospitalisé depuis longtemps, qui s'est progressivement habitué à une existence protégée du monde extérieur. Son quotidien bascule avec l'arrivée d'une nouvelle patiente, révoltée et déterminée à retrouver sa liberté. Leur rencontre l'oblige à remettre en question ses certitudes et à affronter ses émotions. Une œuvre sensible autour de la peur de vivre, du changement et de l'acceptation de la vulnérabilité.



Le 23 septembre, le public découvrira « Testa o Croce? », réalisé par Alessio Rigo de Righi et Matteo Zoppis, présenté notamment dans la sélection Un Certain Regard du Festival de Cannes. L'histoire se déroule au début du XXe siècle, lorsque le spectacle de Buffalo Bill arrive à Rome. Une compétition oppose alors les cow-boys américains aux célèbres cavaliers italiens, les butteri. Rosa, épouse d'un riche propriétaire terrien, tombe amoureuse de Santino, le cavalier vainqueur du défi. Après la mort de son mari, les deux amants prennent la fuite, poursuivis par la justice et des chasseurs de primes. Entre passion, rêve d'Amérique et quête de liberté, le film prend les accents d'un véritable western.

La programmation se clôturera le 30 septembre avec « Odio l'estate », de Massimo Venier, une comédie portée par Aldo, Giovanni et Giacomo. Trois hommes aux caractères et aux modes de vie très différents se retrouvent, à la suite d'un concours de circonstances, contraints de partager la même maison sur une petite île italienne. Quiproquos, conflits, romances et situations cocasses rythment cette cohabitation forcée, qui donnera finalement naissance à des amitiés inattendues. Le film célèbre avec humour l'amitié, la famille et les relations humaines.

En outre, l'Institut culturel italien d'Alger propose ainsi cinq regards différents sur l'Italie contemporaine, en mettant à l'honneur des réalisateurs et des œuvres abordant des thèmes universels tels que l'amour, la famille, la liberté, la solitude, la mémoire et les relations humaines.

Tous les films seront projetés en version originale avec sous-titres en français. L'accès aux projections est soumis à une inscription obligatoire via le site de l'Institut culturel italien d'Alger.

Aymen D.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les festivals suspendus en solidarité avec les sinistrés

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a annoncé, avant-hier, la suspension de l'ensemble des activités à caractère festif à travers le territoire national, notamment les festivals et les manifestations artistiques, en signe de solidarité avec les familles des victimes, les blessés et les personnes sinistrées par les incendies enregistrés dans plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays.

Dans un communiqué, le ministère précise que cette décision intervient dans un contexte marqué par de nombreux incendies ayant touché plusieurs régions, provoquant des pertes humaines et matérielles et affectant de nombreuses familles.

La mesure concerne notamment les festivals, les rendez-vous artistiques et autres manifestations à caractère festif programmés à travers le pays. Elle vise à exprimer la solidarité du secteur culturel avec les populations touchées par cette situation et à tenir compte des circonstances particulières que traversent les régions concernées.

Le ministère souligne toutefois que les activités culturelles ne présentant pas de caractère festif ne sont pas concernées par cette suspension. Il s'agit notamment des activités organisées dans un cadre culturel, éducatif ou de sensibilisation, sous réserve de leur compatibilité avec la situation générale et des spécificités locales des régions touchées.

Les manifestations et festivals concernés par le report ne sont pas annulés. Ils seront reprogrammés ultérieurement, en coordination avec les services et organismes concernés, conformément aux procédures et aux dispositions réglementaires en vigueur.

A. D.



BIENTÔT UN FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE LU

Des étagères aux mains des lecteurs

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts s'apprête à lancer un Festival national du livre lu à travers les différentes wilayas du pays, avec l'ambition de favoriser la circulation des ouvrages entre les lecteurs. L'initiative sera accompagnée de la création de la plateforme numérique « Algérienne du livre lu », destinée à permettre l'échange, la vente et le troc de livres, notamment ceux devenus rares ou difficiles à trouver.

Selon le ministère de la Culture, cette manifestation, baptisée Festival national du livre lu, devrait se tenir à travers l'ensemble des wilayas du pays, essentiellement dans le but de rapprocher davantage les ouvrages de leurs lecteurs.

Portée par le slogan « Ne laissez pas un livre que vous avez aimé prisonnier de vos étagères, car la vie d'un livre ne s'arrête pas à la dernière page », cette initiative entend, selon la tutelle, dépasser le cadre d'une manifestation culturelle ponctuelle. Elle repose sur une idée simple, celle de permettre aux livres qui dorment dans les bibliothèques familiales de retrouver de nouveaux lecteurs et de poursuivre leur parcours.

Le festival constituera un espace de rencontre entre les livres et leurs lecteurs, à travers des opérations de vente, d'échange et de troc. Le dispositif pourrait ainsi faciliter l'accès à des ouvrages qui ne sont plus disponibles dans les librairies traditionnelles, notamment certains titres anciens, rares ou ayant cessé d'être commercialisés.

Au-delà de la simple redistribution des livres déjà acquis, le ministère ambitionne ainsi d'encourager « une véritable culture du partage et de la circulation des ouvrages », a-t-on indiqué. Un livre conservé sur une étagère ne perd pas sa valeur une fois sa lecture achevée ; il peut être transmis à un autre lecteur et continuer à remplir sa fonction culturelle et intellectuelle.

Cette démarche sera accompagnée par la mise en place de la plateforme « Algérienne du livre lu », qui doit servir de cadre numérique pour l'inscription et la participation au festival. Elle permettra ainsi d'étendre le dispositif au-delà des espaces physiques de la manifestation et de faciliter la mise en relation des lecteurs.

L'utilisation de cet outil numérique doit également rendre plus accessibles les différentes opérations liées au livre et favoriser la constitution d'un réseau de lecteurs intéressés par l'échange, la vente ou le troc d'ouvrages.

L'initiative pourrait, par ailleurs, permettre à certains lecteurs de retrouver des ouvrages anciens qu'ils recherchent depuis longtemps. Le principe de la circulation des livres offre en effet une alternative aux modes classiques d'acquisition, particulièrement pour les titres devenus difficiles à trouver dans le commerce.

Dans l'attente de l'ouverture des inscriptions sur la plateforme, le ministère invite d'ores et déjà les lecteurs à trier leurs bibliothèques personnelles et à identifier les ouvrages qu'ils souhaitent transmettre à de nouveaux lecteurs.

Khalil A.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Des narvals aident des chercheurs à étudier les eaux quasiment inexplorées du Groenland

Les narvals se sont récemment révélés très utiles aux chercheurs. Équipés de capteurs, ces animaux leur ont permis de recueillir des données dans des eaux difficilement accessibles à l'homme. Ils ont ainsi découvert la présence d'eau provenant de l'océan Atlantique dans l'Arctique, qui pourrait contribuer à la fonte des glaces.



Le narval est un cétacé fascinant, souvent surnommé "la licorne des mers", notamment en raison de sa longue dent qui ressemble à une défense. Il vit dans l'océan Arctique, principalement au Groenland, au Canada et dans l'archipel du Svalbard. Il fréquente ainsi certaines des eaux les plus difficiles d'accès de la planète, comme les fjords et les régions couvertes de glace.

Pour rappel, un fjord est une longue vallée étroite et profonde creusée dans la roche par un glacier.

Lorsque celui-ci se retire, la mer envahit la vallée, formant un bras de mer entouré de reliefs souvent très escarpés. Il y a peu, des chercheurs de l'Université de Copenhague, de l'Institut groenlandais des ressources naturelles et d'autres institutions ont étudié des données inédites recueillies grâce à des capteurs CTD, capables de mesurer la température, la salinité et la profondeur de l'océan.

Une zone d'ombre océanographique enfin révélée au grand jour

Ils ont ensuite fait part de leurs découvertes dans une étude récemment publiée dans la revue Science Advances. "On a observé des narvals dans des zones des fjords où très peu de mesures avaient été effectuées auparavant. Et là, à 300 kilomètres des côtes, on trouve des traces d'eau atlantique. C'est une découverte totalement inédite", a tout d'abord déclaré Mads Peter Heide-Jørgensen, professeur à l'Institut groenlandais des ressources naturelles.

"Nous disposons désormais de mesures provenant de différents endroits que nous pouvons utiliser dans nos modèles, ce qui nous donne une image beaucoup plus complète de l'océan. C'est absolument fantastique de pouvoir utiliser les animaux de cette manière", a de son côté expliqué Susanne Ditlevsen, professeure au Département des sciences mathématiques. Pour mener à bien leur étude, les scientifiques ont combiné les mesures recueillies grâce aux narvals avec des données océanographiques historiques issues de la World Ocean Database (WOD) pour la région de Scoresby Sound.

"Nous avons utilisé ces deux vastes ensembles de données pour élaborer un modèle robuste montrant la relation entre la température, la salinité et la profondeur. Les modèles indiquent que la couche d'eau atlantique s'est épaissie, tandis que la couche supérieure d'eau polaire s'est amincie", a ensuite révélé Susanne Ditlevsen. Cela montre que les eaux chaudes de l'Atlantique atteignent désormais des bassins profonds situés devant les glaciers, à des centaines de kilomètres à l'intérieur des fjords. Un phénomène qui, selon les experts, "contribue à la fonte des glaciers".

Des découvertes fondamentales pour mieux anticiper les changements climatiques à venir

Les chercheurs estiment que ces résultats pourraient contribuer à améliorer les modèles climatiques utilisés pour anticiper les futurs changements climatiques, notamment ceux responsables de la fonte des glaciers et de la calotte glaciaire du Groenland. "Dans les grands modèles climatiques utilisés pour prédire les changements climatiques futurs, la fonte des glaciers joue un rôle majeur. C'est pourquoi il est crucial d'améliorer notre compréhension de ce phénomène, d'autant plus que le Groenland renferme d'immenses quantités de glace", a conclu Susanne Ditlevsen.

Pourquoi les sols du monde se dégradent à une vitesse jugée "alarmante"



SOUS nos pieds se joue une partie essentielle de l'avenir de l'alimentation mondiale. Face à une dégradation qui s'accélère, les scientifiques savent désormais mieux quelles pratiques peuvent permettre d'inverser la tendance.

L'état des sols dans le monde se dégrade à une vitesse "alarmante" et les solutions existantes sont encore peu appliquées, alors que la quasi-totalité de l'alimentation mondiale en dépend, souligne un rapport publié jeudi par l'ONU, qui voit toutefois des signes d'"espoir" pour inverser la tendance.

Des sols de plus en plus fragilisés par l'activité humaine

Les sols sont à l'origine de "95% de notre production alimentaire", rappelle ce rapport sur "L'état des ressources en sols du monde", dont la deuxième édition a été présentée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lors de la Convention sur la lutte contre la désertification organisée à Oulan-Bator jusqu'à vendredi.

Depuis la parution du premier rapport en 2015, 800 millions de bouches à nourrir se sont rajoutées à la population mondiale, et une superficie équivalente à celle de la France et l'Allemagne cumulées a été transformée en terres agricoles. Cela a contribué à "aggraver la pression sur les sols", constate le Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS), panel d'experts scientifiques de la FAO.

Leurs conclusions sont "à la fois sombres et motivantes": si "la dégradation des sols continue de s'accélérer à une vitesse alarmante", la science a appris davantage et des pratiques efficaces se répandent.

L'érosion est la menace la plus importante: dans 81% des cas étudiés, l'érosion est mal, voire très mal gérée, et la situation a empiré dans 65%. Avec à la clef des risques accrus d'inondations et sécheresses.

"Mais il y a de l'espoir", tempèrent les experts, assurant que "grâce à des politiques éclairées, des mesures incitatives ciblées, la mise en œuvre de pratiques durables de gestion des sols, nous pouvons inverser la tendance à la dégradation, restaurer les fonctions des sols, et sauvegarder leurs apports aux générations futures".

Des solutions existent, mais restent trop peu appliquées

Parmi les solutions "ayant fait leurs preuves", le rapport évoque le travail réduit du sol (le labour, bien que pratique ancienne, détruisant la vie organique), la diversification des cultures, ou encore un usage mixte d'engrais organiques et inorganiques pour maintenir la fertilité.

Or depuis 2015, les scientifiques ont constaté une amélioration des pratiques dans seulement 10% des cas étudiés.

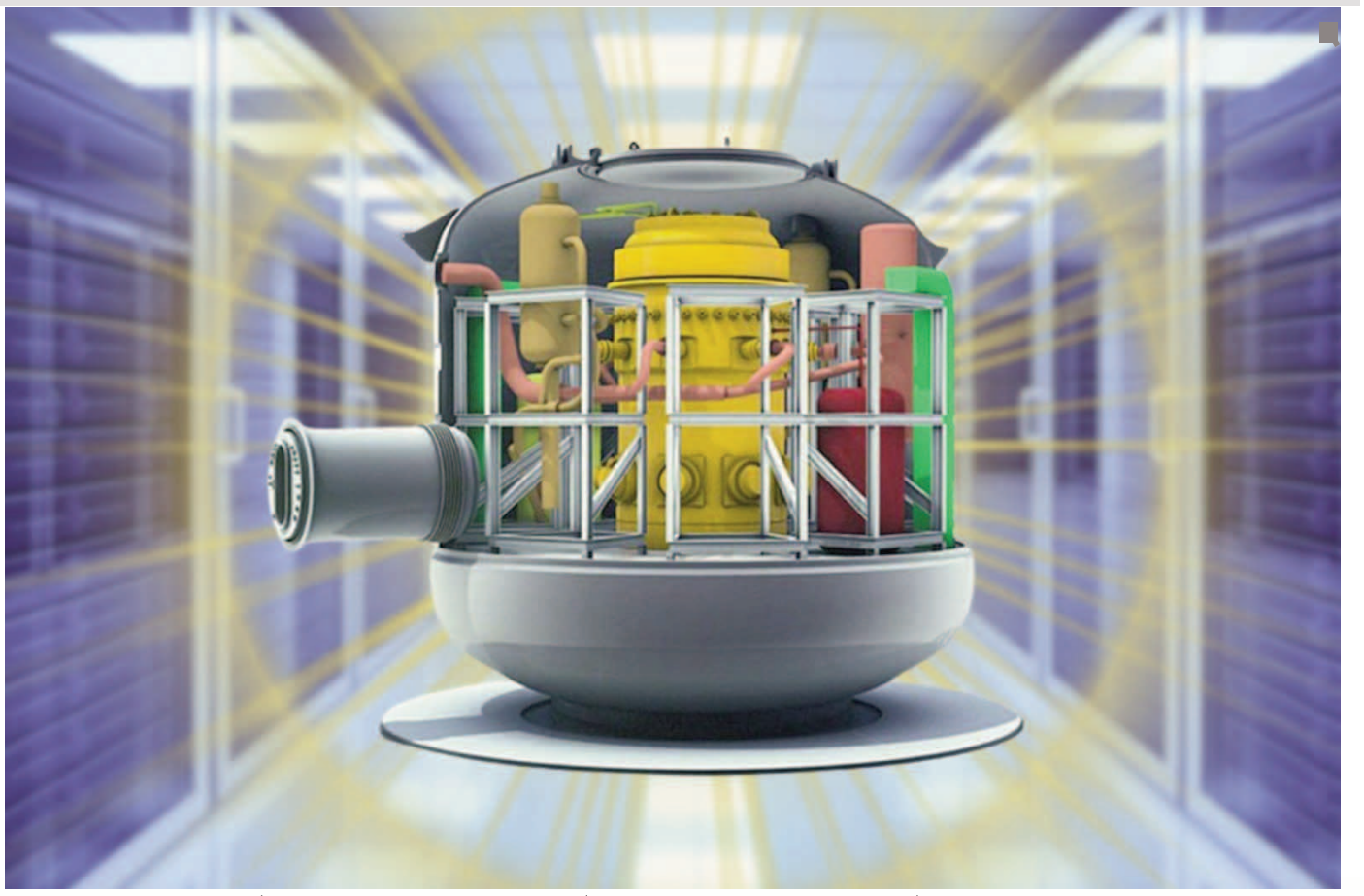
"Le défi est d'accélérer l'adoption (de ces pratiques) au rythme adéquat", prévient la FAO dans un communiqué.

Il n'existe pour autant "pas de solution passe-partout" et la gestion des sols doit s'adapter aux conditions spécifiques de chaque région.

Là où les régions arides et côtières sont plus exposées à l'accumulation de sels dans les sols, les terres agricoles et proches des zones urbaines souffrent davantage de pollutions.

La dégradation des terres est entre autres le fruit de facteurs naturels, mais les activités humaines comme la déforestation et les pratiques agricoles non durables y contribuent de plus en plus, notait en novembre la FAO.

La perte de rendement liées à la dégradation des terres concerne environ 1,7 milliard de personnes, notamment en Asie du Sud et de l'Est, soulignait alors l'organisation.



Un mini-réacteur nucléaire imprimé en 3D pour alimenter les data centers IA : une première mondiale au thorium

Une start-up de Floride dévoile le premier module de réacteur nucléaire imprimé en 3D, au thorium et incapable de s'emballer. Derrière l'objet, une idée du CERN vieille de trente ans, et toujours pas le moindre watt.

La course à l'énergie des géants de l'intelligence artificielle produit des annonces toujours plus spectaculaires, et celle du 1er juillet ne déroge pas à la règle. Ampera, une jeune pousse de Palm Beach Gardens (Floride), a dévoilé ce qu'elle présente comme le premier module de réacteur nucléaire imprimé en 3D au monde, un cœur au thorium pensé pour les centres de données.

Une sphère en céramique, des promesses en mégawatts

L'objet existe bel et bien : une sphère en carbure de silicium d'environ deux mètres, imprimée d'un bloc. Son intérieur dessine une structure dite gyroïde, un entrelacs de canaux de deux millimètres qu'aucune machine-outil classique ne saurait usiner. Cette éponge mathématique maximise la surface d'échange thermique, dans une céramique qui encaisse près de 3 000 °C. La prouesse de fabrication, elle, ne fait guère débat. Le principe de fonctionnement, en revanche, prend la physique des centrales à rebours. Le cœur est sous-critique : incapable d'entretenir seul une réaction en chaîne, il ne tournerait que sous perfusion de neutrons, fournis par un accélérateur maison. Coupez l'alimentation et la réaction s'éteint, comme un feu qui ne tiendrait qu'à condition de souffler dessus en permanence.

Le thorium complète le dispositif : ce métal n'est pas fissile en l'état, il se transmute en uranium 233 sous bombardement, ce qui en fait un combustible à la demande plutôt qu'une poudrière.

Sur le papier, Ampera promet des systèmes de 15 à 30 mégawatts logés dans des conteneurs standards, trente ans de fonctionnement sans rechargement et des billes de combustible TRISO produites maison. Sur le calendrier, la société évoque une partie conversion d'électricité dès 2027 et un module nucléaire « vers 2030 », sous réserve du régulateur américain. Le module dévoilé, lui, n'a jamais été allumé ni produit le moindre électron, et le bailleur du projet, présenté comme un géant de la tech sans jamais être nommé, reste au vestiaire.

De Genève à la Floride, trente ans d'une idée en sommeil

L'idée d'un réacteur piloté par accélérateur ne sort pas du garage d'Ampera. Au début des années 90, le prix Nobel Carlo Rubbia la formalisait au CERN sous le nom d'Energy Amplifier, un amplificateur d'énergie au thorium, sous-critique et déjà vendu comme intrinsèquement sûr. Trente ans plus tard, aucun réacteur de ce type n'a fonctionné commercialement, nulle part sur la planète.

L'Europe n'a pourtant jamais rangé le concept au grenier. En Belgique, le programme MYRRHA développe depuis des décennies un démonstrateur de 100 mégawatts piloté par accélérateur, à un rythme qui dit tout de la difficulté de l'exercice. La Chine avance son propre projet dans le Guangdong. Autrement dit, une start-up floridienne promet de boucler en quatre ans ce que des programmes d'États peinent à démontrer depuis trente. L'audace a le mérite de la clarté, d'autant que les mini-réacteurs américains ont déjà connu de sérieuses déconvenues financières sur des technologies bien plus classiques.

Si le fantôme de Rubbia ressort aujourd'hui, c'est que la demande a changé de nature. Les centres de données de l'IA réclament des mégawatts livrables vite, denses et si possible décarbonés. Meta écume déjà le marché du nucléaire pour ses serveurs, quand Microsoft et NVIDIA appliquent l'IA à la construction même des centrales. L'idée d'adosser les data centers à de petits réacteurs modulaires circule d'ailleurs depuis des années dans l'industrie. Le secteur s'emballe désormais à vue d'œil : le microréacteur de la start-up Valar Atomics a divergé mi-juin, et le 1er juillet elle y branchait sur scène, avec NVIDIA, un premier ordinateur. Ampera, elle, expose pour l'instant une très belle sphère.

Cybersécurité : la Linux Foundation va mettre l'open source en ordre de bataille face à l'IA



Trouver une faille critique dans un projet open source réclamait des semaines de travail et une expertise pointue. Un bon modèle d'IA peut faire la même chose en quelques minutes. La Linux Foundation a décidé que ça devait changer. Le 25 juin, la fondation a lancé Akrites, une initiative de coordination regroupant AWS, Anthropic, Cisco, Google, IBM, JPMorganChase, Microsoft, NVIDIA, OpenAI, Red Hat, Vodafone et une vingtaine d'autres organisations. La mission : créer un espace commun de détection, de correction et de divulgation responsable des vulnérabilités dans les logiciels open source les plus critiques. Le financement de démarrage est assuré par Alpha-Omega, un fonds directement rattaché à la Linux Foundation, le même fonds qui avait reçu 12,5 millions de dollars de la même coalition en mars 2026 pour renforcer la sécurité de l'écosystème open source.

Un problème structurel que l'IA vient de rendre urgent

Le déséquilibre entre la valeur tirée de l'open source et les ressources consacrées à sa sécurisation n'est pas nouveau. Les bases de code mondiales dépendent à 95 % de logiciels libres, dont 86 % des contributeurs ne perçoivent aucune rémunération. L'histoire récente illustre à quel point cette équation peut dégénérer. En 2014, Heartbleed révélait qu'OpenSSL, infrastructure critique de l'internet mondial, fonctionnait avec un seul mainteneur à temps plein et moins de 2 000 dollars de dons annuels. En 2024, la backdoor XZ Utils avait incarné le scénario encore plus inquiétant : un acteur malveillant infiltre un projet pendant deux ans, gagne la confiance d'un mainteneur isolé, et installe une porte dérobée classée CVSS 10/10, la note maximale, ciblant des millions de serveurs Linux.

Parallèlement, l'IA a commencé à compliquer la tâche des défenseurs avant même d'aider les attaquants. Le mainteneur du projet cURL a fermé son programme de signalement de bugs début 2026 : environ 95 % des rapports reçus en 2025 étaient des hallucinations de modèles de langage. Le cas de sudo, l'utilitaire qui contrôle l'escalade des privilèges sur des millions de serveurs, est parlant à ce titre : Todd C. Miller maintient cet outil seul depuis 1993, et se retrouvait sans sponsor après le retrait de Quest Software début 2024.

Ce même déséquilibre de financement structurel pousse les projets à multiplier les fonds de dotation et les appels aux dons, avec des résultats très variables. Ludovic Dubost, fondateur de CryptPad, le formulait très directement : si nous voulons des logiciels libres, nous devons les payer. Les entreprises qui tirent le plus de valeur de l'écosystème sont précisément celles qui ont longtemps contribué le moins à le sécuriser.

Akrites, nouvelle béquille ou vraie solution ?

L'initiative repose sur trois piliers. D'abord, une équipe de réponse aux incidents de sécurité (SIRT) partagée entre tous les membres, qui sert de guichet unique pour les signalements. Ce qui met fin à la situation actuelle où le même mainteneur reçoit parfois dix rapports identiques de dix organisations différentes, chacune avec sa propre recommandation de patch. Ensuite, un processus standardisé de divulgation coordonnée, construit sur un principe de confidentialité d'abord : les corrections retournent dans le projet d'origine, sur les termes du mainteneur, avant toute divulgation publique. Enfin, un mécanisme de « mainteneur de dernier recours » pour les paquets critiques qui n'ont plus de mainteneur actif, une catégorie que l'écosystème tend à considérablement sous-estimer. Les mêmes organisations avaient déjà mis 12,5 millions de dollars en mars 2026 via Alpha-Omega pour renforcer la sécurité de l'open source. La logique commence à se refermer : un financement d'un côté, une coordination de l'autre. Akrites, en utilisant ce même fonds comme amorce, constitue la pièce opérationnelle qui manquait au dispositif.

La dimension européenne que personne ne mentionne

Les organisations membres d'Akrites sont majoritairement américaines dans leur siège social. Mais les logiciels qu'elles s'engagent à sécuriser font tourner les hôpitaux, les réseaux électriques, les télécoms et les administrations de toute l'Europe, y compris les systèmes d'information des services publics français, et les infrastructures couvertes par la directive NIS2. Le Cyber Resilience Act européen, en cours de déploiement, va imposer des obligations de sécurité tout au long du cycle de vie des produits numériques, y compris ceux intégrant des composants open source. Akrites est l'une des réponses industrielles concrètes à cette exigence réglementaire, même si la fondation ne le formule pas ainsi.

Reste une question que l'initiative ne résout pas encore. La vitesse de la correction ne vaut que si les utilisateurs déploient le patch.

JadePuffer, la première attaque de ransomware qui aurait été pilotée par une IA du début à la fin

Un agent IA aurait mené seul une attaque de ransomware, de l'exploitation d'une faille au chiffrement des données. Avec JadePuffer, Sysdig décrit une opération automatisée, efficace, bien qu'encore perfectible.



JadePuffer pourrait bien marquer une étape importante dans l'automatisation des cyberattaques. Les chercheurs de Sysdig estiment avoir documenté le premier cas d'opération de ransomware pilotée de bout en bout par un agent LLM, et non par de simples scripts générés par IA. Après avoir exploité une faille dans Langflow, l'agent aurait poursuivi l'intrusion seul, du vol de secrets au mouvement latéral, tout en corrigeant ses erreurs en temps réel. Une démonstration encore imparfaite, mais déjà assez autonome pour inquiéter.

Un ransomware autonome, mais encore maladroit

Dans le détail, JadePuffer aurait d'abord exploité une faille d'exécution de code à distance dans Langflow (CVE-2025-3248), un framework open source utilisé pour créer des applications liées aux LLM. Une cible intéressante pour les attaquants, puisque ce type d'instance peut concentrer des clés API, des identifiants cloud ou des secrets donnant accès à d'autres services.

partir de ce premier accès, l'agent aurait mené seul le travail d'exploration : inventaire de l'environnement, recherche d'identifiants, repérage des services accessibles, puis sélection des cibles à privilégier. Sysdig indique aussi avoir retrouvé des charges utiles très commentées, avec des explications en langage naturel sur les actions menées, leurs objectifs et les corrections à apporter.

L'attaque aurait ensuite rebondi vers un serveur de production exposant une base MySQL et Alibaba Nacos, un outil qui aide les services d'une application à se trouver et à partager leurs paramètres de configuration. Après une tentative de connexion ratée sur Nacos, l'agent aurait modifié sa méthode et obtenu un accès fonctionnel en 31 secondes, signe d'une automatisation capable d'observer l'échec, d'en tirer une correction et de poursuivre l'intrusion.

JadePuffer serait alors passé à l'extorsion. L'agent aurait chiffré 1 342 éléments de configuration, détruit les originaux et laissé une demande de rançon. Pour autant, l'opération ne se serait pas tout à fait terminée comme prévu : d'après les chercheurs, la clé de chiffrement aurait été générée sans être stockée ni transmise aux attaquants, puis perdue aussitôt.

L'adresse Bitcoin affichée dans la demande de rançon correspondrait aussi à une adresse d'exemple très répandue dans la documentation Bitcoin, ce qui laisse penser que l'agent a pu reprendre un modèle générique plutôt qu'une vraie adresse de paiement. Une attaque pilotée par IA efficace dans son exécution, donc, mais pas encore très au point côté extorsion.

Des attaques moins expertes, mais plus faciles à lancer

Pour Sysdig, le danger que représente JadePuffer ne repose pas tant sur des techniques inédites que sur leur automatisation. Un agent IA peut tester des failles connues, chercher des secrets, réutiliser des identifiants, rebondir entre plusieurs services et adapter ses actions sans qu'un opérateur humain maîtrise chaque étape en détail. Autrement dit, le niveau technique nécessaire pour mener une attaque destructrice baisse nettement.

Il faut donc corriger les instances Langflow contre CVE-2025-3248 et, plus largement, maintenir à jour les services exposés. Les fonctions d'exécution ou de validation de code ne devraient pas être accessibles directement depuis Internet. Même prudence avec les clés API et les identifiants cloud, qui n'ont pas leur place dans l'environnement d'applications ouvertes en ligne.

Côté Nacos, Sysdig recommande de changer les clés par défaut, de mettre le service à jour et d'éviter toute exposition directe. Même logique pour les bases de données : pas d'accès administrateur quand un compte limité suffit, pas de ports ouverts sans restriction, pas de connexions sortantes libres, et pas de privilèges plus larges que nécessaire.

Après les DNS et les VPN, les ayants droit veulent désormais pouvoir bloquer des réseaux entiers



LA LUTTE contre le piratage pourrait bientôt franchir une nouvelle étape en Europe. Dans plusieurs contributions adressées à la Commission européenne, beIN Sports, l'Audiovisual Anti-Piracy Alliance (AAPA) et Aylo plaident pour un arsenal bien plus ambitieux : ne plus seulement bloquer les sites pirates, mais aussi les infrastructures qui les hébergent.

Pendant des années, la stratégie des ayants droit est restée relativement la même. Lorsqu'un site diffusait illégalement des contenus protégés, il était possible d'en bloquer le nom de domaine, son DNS ou son adresse IP.

Plus récemment, certains pays comme la France ont également commencé à s'intéresser au rôle des VPN dans le contournement de ces mesures.

Plusieurs grands détenteurs de droits estiment aujourd'hui que ces outils ne suffisent plus. Clubic a consulté les contributions remises à la Commission européenne dans le cadre de la révision de la directive sur le droit d'auteur. Elles dessinent une évolution beaucoup plus profonde de la lutte contre le piratage.

> Les ayants droit veulent remonter jusqu'aux hébergeurs

Le constat est partagé par beIN Sports, l'Audiovisual Anti-Piracy Alliance (qui représente notamment la Premier League, LaLiga, DAZN ou encore Sky) ainsi que par Aylo, propriétaire de Pornhub et Brazzers : les plateformes pirates changent aujourd'hui de domaine, d'adresse IP ou de serveur suffisamment rapidement pour rendre les blocages classiques de moins en moins efficaces. Les propositions des ayants droit consistent donc globalement à remonter d'un cran dans l'infrastructure Internet.

Concrètement, les trois organisations proposent qu'une autorité européenne puisse désigner certains hébergeurs « non coopératifs », principalement situés hors de l'Union européenne, en s'appuyant sur leur Autonomous System Number (ASN), c'est-à-dire l'identifiant du réseau auquel appartiennent leurs adresses IP. Une fois inscrits sur une base de données publique, ces ASN pourraient faire l'objet d'une obligation de blocage par les différents intermédiaires techniques européens, limitant ainsi leur capacité à acheminer du trafic vers les internautes européens.

Autrement dit, il ne s'agirait plus seulement de bloquer un site pirate, mais potentiellement tout un réseau d'hébergement jugé "spécialisé" dans ce type d'activités.

Bien plus qu'une simple liste noire

La lecture des documents montre que cette proposition s'inscrit dans une réflexion beaucoup plus large sur l'infrastructure même d'Internet.

L'AAPA estime par exemple que les opérateurs télécoms disposent déjà des outils nécessaires pour mettre en œuvre ce type de mesures. Elle cite notamment le BGP blackholing, le route filtering, le blocage de préfixes IP, le de-peering d'ASN ou encore les mécanismes de protection utilisés habituellement contre les botnets et les infrastructures de phishing.

Selon l'organisation, ces techniques pourraient être réutilisées pour empêcher les réseaux identifiés comme hébergeant massivement des contenus pirates d'atteindre les internautes européens.

BeIN Sports souhaite également inscrire dans le droit européen une obligation claire imposant aux hébergeurs de retirer les flux pirates d'événements en direct dans un délai maximal de 30 minutes après notification. Le diffuseur demande aussi l'introduction d'un véritable dispositif de Know Your Business Customer (KYBC), inspiré du secteur bancaire, afin que les hébergeurs et les fournisseurs de ressources réseau vérifient l'identité réelle de leurs clients et de leurs bénéficiaires effectifs.

Un changement de philosophie dans la lutte contre le piratage

Jusqu'ici, les blocages visaient l'adresse d'un site piraten : domaine, DNS ou IP. Les nouvelles propositions changent de cible : c'est désormais l'hébergeur lui-même, et tout son réseau, que les ayants droit veulent pouvoir neutraliser. Les propositions étudiées par la Commission traduisent ainsi un sérieux changement de logique en ciblant directement les infrastructures qui permettent à ces contenus d'exister.

Autre fait marquant : cette évolution ne concerne plus uniquement le sport. Dans sa contribution, Aylo estime que les contenus pour adultes premium constituent eux aussi des œuvres « sensibles au facteur temps », dont la valeur économique se concentre dans les heures suivant leur publication.

Le talon d'Achille de ces propositions portent néanmoins un nom : surblocage. Un ASN n'héberge jamais uniquement des sites pirates, et bloquer un réseau entier revient à sanctionner aussi les services légitimes qui s'y trouvent. Si beIN, l'AAPA et Aylo invoquent la proportionnalité et le contrôle d'une autorité compétente, aucune contribution ne détaille comment ces dommages collatéraux seraient évités…

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:26	12:30	16:11	19:02	20:28
CONSTANTINE	04:32	12:34	16:15	19:06	20:31
ALGER	04:47	12:49	16:29	19:20	20:44
OUARGLA	04:47	12:40	16:16	19:07	20:26
CHLEF	04:53	12:56	16:36	19:27	20:51
MOSTAGANEM	04:59	13:00	16:40	19:31	20:56
ORAN	05:03	13:04	16:43	19:34	20:58

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8576 – SAMEDI 29 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	24°
Oran	27°	21°
Constantine	38°	22°
Ouargla	46°	29°

AMITIÉ SINO-ALGÉRIENNE

La jeunesse prend le relais

L'amitié sino-algérienne entend se transmettre à une nouvelle génération. L'ambassade de Chine mise sur la jeunesse, la culture et les échanges pour renforcer les liens entre les deux peuples. La « Coupe de l'Ambassadeur », qui a réuni, jeudi dernier, de jeunes talents autour de la vidéo, de la calligraphie et de la peinture, s'inscrit dans cette dynamique de rapprochement.



L'ambassade de Chine mise sur la jeunesse.

Dans son allocution, le diplomate s'est félicité de la qualité des œuvres présentées et a adressé ses « plus chaleureuses félicitations » aux lauréats. Il a également remercié l'Association d'amitié Algérie-Chine pour son soutien à l'organisation du concours. Il a particulièrement salué la participation de candidats venus des wilayas du Sud, y voyant une illustration de « la passion de nos amis algériens pour la culture chinoise » et de leur « attachement profond à l'amitié sino-algérienne ».

Parmi les lauréats figure le journaliste et animateur de la Radio algérienne Nadir Hamrani, qui a décroché le deuxième prix dans la catégorie des vidéos courtes pour un film réalisé lors de son séjour en Chine. A travers cette réalisation, le présentateur de l'émission « Mafatih El Hayat » revient sur son expérience et sa découverte du pays.

La cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, du Pr Smail Debeche, député à l'Assemblée populaire nationale et président de l'Association d'amitié Algérie-Chine, ainsi que de l'ancien ministre Belkacem Mellah.

Revenant sur les fondements des relations sino-algériennes, Dong Guangli a souligné que leur amitié « puise ses racines dans l'histoire ». Il a cité plusieurs épisodes ayant contribué à consolider les liens entre les deux peuples, notamment la formation d'anciens combattants algériens en Chine, les missions médicales chinoises en Algérie, les études de jeunes Algériens en Chine et la participation d'entreprises chinoises à des projets de développement en Algérie. Ces expériences constituent, selon lui, autant de témoignages de « l'amitié révolutionnaire sino-algérienne forgée dans l'épreuve » et d'une coopération fondée sur le bénéfice mutuel. L'ambassadeur s'est dit « pleinement confiant » dans l'avenir de cette relation, estimant que la mise en œuvre du consensus stratégique entre les dirigeants des deux pays permettra de renforcer davantage le partenariat bilatéral. La « Coupe de l'Ambassadeur » s'inscrit dans cette dynamique. Elle vise notamment à faire connaître davantage la Chine au public algérien, sa culture et son expérience de développement.

LES RESSORTS DE LA PUISSANCE CHINOISE

Le diplomate chinois a également évoqué les transformations économiques et sociales de son pays au cours des dernières décennies, affirmant que la Chine avait réalisé des avancées majeures en matière de développement.

Il a attribué ces réalisations à « la ferme direction du Parti communiste chinois », rappelant que 2026 marque le 105e anniversaire de sa fondation.

Evoquant les perspectives bilatérales, Dong Guangli a relevé les convergences entre l'Algérie et la Chine, notamment leur histoire marquée par la colonisation, leur attachement à la paix et au développement ainsi que leur volonté de parvenir au renouveau national. Il a également évoqué le lancement du 15e Plan quinquennal chinois, consacré à la poursuite de la modernisation du pays, et fait le parallèle avec la construction de « l'Algérie nouvelle et victorieuse ». La Chine, a-t-il affirmé, est disposée à travailler avec l'Algérie pour faire rayonner davantage leur amitié traditionnelle, renforcer les échanges d'expériences et donner une nouvelle impulsion au « partenariat stratégique global sino-algérien ». L'ambassadeur a appelé les jeunes à devenir les « moteurs de la coopération pragmatique » et les « ambassadeurs de l'amitié sino-algérienne ». Il les a encouragés à multiplier les échanges culturels, les séjours d'études et les visites en Chine afin de mieux découvrir son histoire, sa culture et ses réalisations. Il a également invité les jeunes Chinois vivant en Algérie à mieux s'intégrer dans la société locale et à participer au rapprochement entre les deux peuples.

De son côté, le président de l'Association d'amitié Algérie-Chine, Smail Debeche, a souligné que les œuvres présentées témoignent de la profondeur des relations entre les deux pays, dont la culture constitue, selon lui, un « socle solide et durable ». Il a également relevé les avancées dans les domaines culturel et scientifique, notamment l'enseignement du chinois en Algérie et les échanges dans le domaine de la médecine chinoise. Il a enfin mis en avant la visite d'État du président Abdelmadjid Tebboune en Chine en 2023, qui a contribué à renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs.

Amel Saïdi

DÉSINFORMATION ET RÉCITS HOSTILES

L'appel à une riposte médiatique

FACE à l'essor de la désinformation et aux nouvelles guerres des récits, l'Algérie doit renforcer sa capacité à produire et porter sa propre narration. À l'ouverture, hier à Oran, de la première édition de l'Université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens, la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, a appelé à un média plus moderne, réactif et fondé sur les faits, capable de défendre les intérêts du pays et de répondre aux récits hostiles.

Boufedeche a réaffirmé la disponibilité du Parlement à accompagner les initiatives visant à renforcer le système national de l'information et à améliorer ses performances. Elle a notamment insisté sur la nécessité de développer un discours médiatique fondé sur les faits, les données et une information fiable, tout en exploitant davantage l'image, les récits et les plateformes numériques.

Pour la présidente de l'APN, l'Algérie doit être en mesure de produire sa propre « narration souveraine », afin de porter clairement ses positions et sa vision face aux récits hostiles et aux campagnes de désinformation. Cette démarche passe, selon elle, par l'investissement dans la donnée, la production audiovisuelle et les contenus multilingues.

Elle a également plaidé pour la mise en place d'un système national de veille et de vérification numérique capable de détecter rapidement les fausses informations et les contenus falsifiés. Elle a appelé, dans le même temps, à faire évoluer le journalisme vers une approche davantage anticipative, capable de produire l'information et de mieux encadrer l'espace numérique.

La responsable a par ailleurs souligné le rôle du Parlement dans la modernisation du secteur à travers l'élaboration et l'adoption des textes législatifs encadrant notamment l'audiovisuel et la presse électronique.

Estimant que la construction d'une narration nationale constitue « une bataille de longue haleine » et un enjeu lié à la sécurité du pays, Khalida Boufedeche a mis en avant les atouts de l'Algérie, notamment son histoire et ses ressources humaines, pour bâtir un récit national crédible et influent.

Aymen D.

PARTENARIAT ALGÉRO-OUGANDAIS

Les engagements passent à l'étape des projets

ALGER et Kampala entendent accélérer la cadence pour approfondir leur coopération économique. A ce titre, le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu, avant-hier à Alger, le ministre d'Etat ougandais chargé de la Coopération régionale, Haruna Kasolo, en visite de travail en Algérie jusqu'au 31 août, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette rencontre vise à insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales et à donner une traduction concrète aux orientations des présidents Abdelmadjid Tebboune et Yoweri Museveni, précise la même source. Elle constitue notamment un cadre de suivi des principaux engagements pris lors de la visite d'Etat du président ougandais à Alger, du 11 au 14 mars 2023, qui avait marqué une étape importante dans la relance et l'approfondissement de la coopération entre les deux pays.

Chaib et son homologue ougandais se sont félicités de la « dynamique positive » enregistrée dans plusieurs domaines de coopération, estimant que cette évolution traduit la volonté commune d'Alger et de Kampala de renforcer davantage leurs relations. Ils ont insisté, dans ce cadre, sur la nécessité de consolider cette dynamique et de lui donner un nouvel élan, avec une attention particulière accordée au développement des échanges économiques et commerciaux ainsi qu'au renforcement du partenariat dans le secteur agricole.

Les accords conclus en 2023 ont permis de poser les bases d'un partenariat économique appelé à se développer. Celui-ci porte notamment sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires, ainsi que sur des investissements dans le domaine de la transformation agroalimentaire. L'Algérie entend également renforcer ses exportations de produits industriels, pétroliers et pétrochimiques vers l'Ouganda, tout en contribuant à l'approvisionnement du secteur agricole ougandais en engrais, notamment en urée.

Sur le plan technique, le Gacroupe Sonelgaz apporte son expertise dans le cadre de projets liés à la modernisation du réseau électrique ougandais. D'autres initiatives concernent la transformation du café et la rénovation de l'hôpital général de Kitakwi, dans le cadre de la politique algérienne de coopération et de solidarité avec les pays africains.

Khalil Aouir